



Gaelyne Gabora



Fernande Chiochio

Neuvième symphonie de Beethoven à Thetford

Thetford Mines, (MD) — C'est le 14 mars courant, en l'église St-Alphonse de Thetford Mines, que le comité des arts de la Commission des fêtes du 75e anniversaire de fondation de la ville de Thetford Mines, en collaboration avec la Société artistique, offrira à la population de Thetford Mines et de Black Lake. On peut également s'adresser au bureau de la Commission des fêtes du 75e anniversaire ou en téléphonant à 335-3441.

Gaelyne Gabora

Gaelyne Gabora est au début de sa carrière, mais les critiques tant européennes que canadiennes ne tarissent pas d'éloges à son endroit. Née en Saskatchewan, Mme Gabora a étudié le chant avec Bernard Diamant à Montréal et Erik Werba à Vienne. Elle est diplômée de l'Académie de musique de Vienne. Depuis, elle a fait de nombreux récitals à la BBC de Londres et à la radio autrichienne. Récemment, Radio-Canada lui

Fernande Chiochio

Fernande Chiochio est née à Montréal. Son père était d'origine italienne. Elle a fait ses études musicales sous la direction des religieuses de Ste-Anne, à l'école supérieure de musique de Lachine. Elle obtint par la suite un baccalauréat en piano, de l'Université de Montréal. Après ses études de piano, Mlle Chiochio fit ses études de chant avec Pauline Donald. Elle effectua par la suite plusieurs voyages, notamment en France où elle donna plus de 50 récitals avec les Jeunes musicales de France. Elle fit aussi une tournée en Italie. Mlle Chiochio a également chanté avec le Toronto Opera Company et la Vancouver Opera, et a fait plusieurs apparitions sur le réseau national de télévision de Radio-Canada.

Réjean Thivierge: champion des Eperriers

THETFORD MINES (AG) — Réjean Thivierge a remporté le championnat des compteurs chez les Eperriers de Thetford Mines avec un excellent total de 67 points, soit neuf de plus que Richard Boisvert. Thivierge a enregistré 41

but en plus d'obtenir 26 assistances. C'est lui qui fut le meilleur pour les buts tandis que Richard Boisvert a dominé pour les assistances avec 28. Les Eperriers ont compté un total de 157 buts au cours de la saison.

Par contre, Jean-Roch Lessard fut le joueur le plus gentilhomme, avec seulement quatre minutes. Marcel Labrecque fut le joueur le plus puni, ayant passé pas moins de 109 minutes sur le banc des punitions.

Classement des compteurs

Table with 2 columns: Player Name, Points. Includes R. Thivierge (41), R. Boisvert (20), M. Labonté (24), N. Cimon (9), M. Lambert (15), L. Nadeau (11), P. Labrecque (17), P. Fradette (2), S. Fortier (7), A. Pelletier (8), Rock Goselin (6), Bruno Landry (2), J. Roch Lessard (2), P. Martin (1), P. Thivierge (0).

Le sergent Ronald Toupin rencontre ses confrères de la Sûreté de Magog ce soir

MAGOG, (JPL) — Le sergent Ronald Toupin, chargé des relations extérieures au sein de la police de Montréal prononcera une courte allocution ce soir devant les membres de la Sûreté de Magog.

M. Toupin, personnalité avantageusement connue dans la métropole et dans tous les secteurs de la province sera, accompagné de l'agent Mathieu.

Cette visite à Magog se situe dans les cadres d'une tournée qu'effectue le sergent Toupin, dans différentes écoles de la région.

Il expose aux étudiants ce qu'est le rôle du policier dans la société, la formation du policier ainsi que les conditions nécessaires à l'admission dans ce service.

A Magog, les visites aux écoles auront lieu jeudi prochain.

Orientation: vaste enquête entreprise auprès des étudiants de tout le Québec

GRANBY, (FA) — Tous les finissants du cours secondaire, tant dans le secteur public que privé, dans le territoire de la région Meilleur, devront remplir au cours de la semaine, un formulaire concernant leurs projets d'orientation pour septembre 1967.

Cette vaste enquête, organisée par le ministère de l'Éducation dans chaque région scolaire de la province, a pour but de prévoir le nombre d'élevés qui retourneront en classe en septembre et d'évaluer les besoins en locaux pour recevoir ces élèves.

L'enquête couvrira tous les secteurs de l'enseignement: écoles publiques et privées, institutions associées, de langue française et anglaise, catholiques et protestantes.

Les résultats seront connus au cours du mois de mai. Le

ministère fera alors part du choix des élèves au sein de la régionale Meilleur, dans la région administrative — à laquelle le Granby fait partie, dans l'ensemble de la province et dans chaque type d'école.

En remplissant le formulaire, les élèves de langue française pourront choisir entre 76 carrières ou types d'études postsecondaires et ceux du secteur anglais auront le choix entre 40 possibilités.

Tous les finissants du secteur secondaire ont déjà reçu un répertoire complet des cours accessibles dans les universités et les écoles postsecondaires, ce qui leur permet de mûrir davantage les réponses qu'ils devront fournir sous peu en remplissant le formulaire du ministère.

L'an passé une telle enquête

avait été entreprise, mais dans des conditions différentes. Le ministère espère que les améliorations apportées cette année permettront de posséder des résultats rapides et rigoureux.

Comme on s'en doute, une bonne partie des élèves qui devront répondre à ce questionnaire sont encore indécis. Ils poursuivront leurs études et si oui, dans quel domaine.

Pour venir en aide à cette catégorie d'élèves, le ministère a chargé les conseillers en orientation de chaque région ou de l'école fréquentée par l'élève, d'entrer en communication avec chaque candidat indécis, pour l'aider à faire son choix, lequel, à ce stade-ci, est de la plus haute importance.

Six clubs de raquetteurs au festival d'hiver à Thetford

THETFORD MINES, (MD) — Le festival d'hiver des raquetteurs de Thetford Mines, présenté en fin de semaine dernière, a remporté un succès sans précédent dans l'histoire de ce club.

Quatre clubs de Québec, un de Beauré et évidemment le club de Thetford Mines ont pris une part active aux compétitions sportives qui se sont déroulées pendant la fin de semaine.

Le festival a démarré samedi soir par la présentation d'un concert de danses canadiennes. Incidemment, le set sous la direction de M. Réal Houde, du club Le Gaillard, de Thetford Mines, a été proclamé grand vainqueur de ce concours.

Le lendemain, les raquetteurs ont assisté à la célébration de la messe à l'église St-Alphonse de Thetford Mines. Puis, ce fut le grand défilé dans les rues de la ville de l'amiante qui s'est terminé à l'hôtel de ville par la remise des clés de la cité au président de l'union locale des raquetteurs.

Plusieurs centaines de personnes s'étaient rangées le long des rues pour assister à ce déploiement sportif. Ce festival était organisé dans le cadre des fêtes du 75e anniversaire de fondation de la ville de Thetford Mines.

Plusieurs dignitaires de la ville étaient présents à la réception civique donnée dimanche soir. Résultats: Voici les résultats de toutes les épreuves sportives.

Course trois milles pour hommes: 1 — Gilles Labrecque, club Union Commerciale, de Québec; 2 — Jean Gauthier, club Union Commerciale, de Québec; 3 — Roger Letarte, club Frontenac, Québec.

Course un mille pour hommes: 1 — Gilles Labrecque, club Union commerciale, Québec; 2 — Jean Gauthier, club Union commerciale, Québec.

Course 220 verges pour hommes: 1 — Guy Royer, club Union commerciale, Québec; 2 — Gilles Blouin, club Union St-Laurent, Québec; 3 — Jean Gauthier, club Union commerciale, Québec.

Courses 110 verges pour hommes: 1) Guy Royer, Club Union Commerciale, Québec; 2) Gilles Blouin, club Union St-Laurent, Québec; 3) Roger Letarte, club Frontenac, Québec.

Course 60 verges pour dames: 1) Claudette Tremblay, club Frontenac, Québec; 2) Mme Carmen Bernier, club Frontenac, Québec; 3) Mme Gérard Dufresne, club Le Gaillard, Thetford Mines.

Course 60 verges pour dames: 1) Claudette Tremblay, club Frontenac, Québec; 2) Mme Carmen Bernier, club Frontenac, Québec; 3) Mme Gérard Dufresne, club Le Gaillard, Thetford Mines.

Centenaire à Disraëli: nombreux projets

DISRAËLI, (HD) — MM. Pierre Gignac et René Guertin, présidents conjoints du centenaire de Disraëli, ont reçu à un hôtel de l'endroit plusieurs invités pour discuter de la marche à suivre dans les divers comités formés en marge de cette vaste organisation.

On sait que les quatre candidates au titre de reine du centenaire ont été choisies

mais leurs noms n'ont pas été dévoilés officiellement. Il fut question de la journée des anciens. Dans ce domaine, les choses marchent rondement pour le moment. Au sujet de la grand-messe consacrée vers le 25 juin, il va falloir aviser pour l'heure de cette messe. Le grand banquet aurait lieu le même jour, soit le midi ou le soir, suivant l'heure où la messe sera définitivement fixée.

Glanures thetfordoises

THETFORD MINES, (M.D.) — La vente de boîtes de chocolat par les Filles d'Isabelle de Thetford Mines se déroulera jeudi prochain, entre 2 heures et 9 heures p.m.

Tous les jeunes abstinentes et abstinents de la paroisse St-Maurice de Thetford Mines sont convoqués à une journée d'étude qui aura lieu dimanche prochain, de 9h.30 à 4h.30 p.m.

La Commission scolaire de la cité de Thetford Mines tiendra sa troisième assemblée publique, ce soir, à 7h.30, au couvent Notre-Dame. Lors de la dernière assemblée, on a constaté une certaine amélioration au point de vue assistance. Espérons qu'il en sera encore de même ce soir.

La Société d'horticulture de Thetford Mines invite tous ses membres à une grande soirée qui aura lieu demain, à 8 heures, au club de golf.

La conciliation se poursuit normalement à la Kaiser-Gilpin, de Black Lake. Le conciliateur nommé par le gouvernement provincial est M. J. Racine.

Fibres sportives

THETFORD MINES — Les Canadiens de Thetford Mines ont atteint la grande finale de la ligue Junior "A" du Québec pour une deuxième année consécutive en disposant des Bruins de Shawinigan quatre parties à zéro dans la série demi-finale. Cette supériorité des Canadiens n'a surpris personne.

Par contre, ceux qui croyaient à la possibilité d'une cinquième partie ce soir à Thetford Mines pour les recettes, manquaient tout simplement de sérieux. Personnellement, nous sommes d'avis que perdre un match délibérément est un geste qui ne se pose pas pour une direction d'équipe le moins mature. Les joueurs des Canadiens ont démontré que rien n'avait été tramé dans les coulisses en l'emportant en quatre parties d'affilée.

Les porte-couleurs des Canadiens doivent maintenant attendre le vainqueur de la série Trois-Rivières-Sorel. Même si Trois-Rivières a réussi à mater son rival dans la première partie de cette série trois de cinq, nous favorisons Sorel pour passer en finale contre les Canadiens de Thetford Mines.

Les Eperriers de Thetford Mines, de la ligue Junior "B" des Cantons de l'Est, ont poursuivi leur belle poussée en éliminant les Tigres de Victoriaville trois parties à zéro dans une série quart de finale. Il serait inutile de s'entêter à chercher les étoiles individuelles de cette série dans le camp des Eperriers, car tous les joueurs ont fourni un bel effort.

Les Eperriers affronteront les Acadiens d'Asbestos en semi-finale. Cette série se rendra certainement à la limite de cinq parties. Les deux formations étant bien équilibrées.

Les Pirates de Thetford Mines ont entamé la série finale de la ligue Inter-comtés sur un bon pied en disposant du Casino de Lac-Mégantic par le pointage de 5 à 2. Jusqu'à maintenant, les assistances ont été très décevantes aux rencontres des Pirates. Dernièrement, les dirigeants de cette équipe ont fait éclat d'un manque de publicité. À quelques occasions au cours de l'année, il est même arrivé que les journalistes ignoraient l'heure et la date de certaines rencontres. Conséquemment, les joueurs évoluaient devant des bancs vides. À ce moment-là, c'est le publiciste qu'il faut blâmer et non les joueurs.

Ce n'est pas notre intention de débâter contre la direction des Pirates. Il s'agit d'une mise au point que nous tenons à formuler. Pour notre part, nous croyons avoir été juste et équitable envers les Pirates. Comme toute, les Pirates méritent le support de la population sportive. La série finale n'est pas encore terminée. Avis aux intéressés.

Le club Mosquito de Thetford Mines n'a pas été chanceux au tournoi disputé à Richmond, en fin de semaine dernière. Dans leur premier match, nos jeunes représentants ont plié l'échine devant une équipe de Drummondville. La joute s'est terminée 3 à 2 en faveur des Drummondvillois, après 10 minutes de prolongation.

Lou Lamorello ne sera pas de retour comme joueur-instructeur des Mineurs de Thetford Mines, de la ligue Provinciale de baseball. Personne n'a été surpris d'apprendre cette nouvelle. Le départ de Lamorello était pressenti par plusieurs amateurs de baseball.

Le gérant-général Joe Setlakwe se rendra à Way Cross, en Géorgie, à la mi-avril, pour assister au camp d'entraînement des Athlétiques de Kansas City, de la ligue Américaine.

L'équipe Junior du Collège classique de Thetford Mines a fait belle figure à un tournoi de ballon-panier disputé en fin de semaine à Rivière-du-Loup. L'équipe du Classique a perdu dans la grande finale de la section Junior.

Début des éliminatoires dans la ligue régionale de ballon-balai cette semaine

THETFORD MINES (AG) — Dans une série pré-éliminatoire 2 de 3 qui devait décider de l'exclusivité de la 4e position dans la ligue régionale de ballon-balai, le club Barber a terminé la saison dans la Veilleux. Il a emporté en deux joutes consécutives contre le

Esso Marois, par des pointages de 5-2 et 2-0. Le Esso Marois se trouve donc à être exclus des éliminatoires tout comme le Lynn MacLeod qui a terminé la saison dans la Veilleux. Les séries semi-finales débutent cette semaine. Dans la série "A", le Vimy Ridge, qui a remporté le championnat de la saison régulière, rencontre les Porfesseurs qui se sont classés au 3e rang. Dans la série "B", le Robertson, détenteur de la 2e place, affronte le Barber Veilleux qui s'est mérité la 4e position.

Affaire Nichols: trois récidivistes cités à leur procès

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Trois jeunes récidivistes de la Métropole, qui purgent déjà des sentences assez imposantes au pénitencier, ont été condamnés à subir leur procès sous l'accusation d'avoir conspiré pour commettre un vol qualifié sur la personne des membres de la famille Marcel Nichols. Gilles

conspirateurs dans l'affaire, dans une cause de recel et une autre de la Reine des alcools.

Visite La famille Nichols était donc au lit, vers 4h. 20 du matin.

Quatre hommes masqués portant des collants sur la figure et des uniformes semblables, soit des salopettes bleues avec un fermoir-éclair. Ils étaient aussi gantés et portaient des souliers à semelle caoutchouté.

Me Nichols estime que les visiteurs ont séjourné environ une heure et demie dans sa maison.

L'un des anarches semblait porter une mitraillette ou une carabine tronçonneuse. Les trois autres se promenaient avec des revolvers.

Quelques instants après l'irruption dans la chambre à coucher, les trois enfants et la bonne y ont été amenés par les bandits et c'est alors qu'on voulait savoir "où était le cylindre", ce fameux cylindre qui devait contenir une fortune et qui devait, présumément, constituer la caisse électorale.

À l'enquête préliminaire de Boisjoli, il avait été fait mention d'un chiffre possible de \$200,000 mais, aucun montant n'a été mis de l'avant.

Par la suite, Me Nichols, toujours sous la menace d'une arme à feu, a indiqué une boîte métallique contenant des documents.

Les anarches voulaient savoir, encore une fois, où se trouvait le cylindre... l'avocat a alors entrepris de leur révéler l'existence d'une chambre forte dissimulée derrière un rideau... la porte a été ouverte et tous les documents minutieusement scrutés. Pendant ce temps, Me Nichols é-

Un quatrième suspect accusé de conspiration au palais de justice

DRUMMONDVILLE, (JRL) — André Lafond, un jeune garagiste de Ste-Rosalie de Bagot, qui se demandait ce qu'il venait faire, hier matin, en Cour des sessions de Drummondville, doit maintenant le savoir puisqu'une accusation de conspiration dans l'affaire Nichols lui a été colée avant qu'il ne quitte le Palais de justice, hier soir.

Les policiers ont décidé de porter la plainte après avoir entendu le témoignage du présumé entremetteur entre Boisjoli, Lafond et les "gars qui ont fait la maison de Nichols".

Il nie. Témoignant, lui aussi, avec la protection de la Cour, Lafond a toutefois nié, avec assez d'énergie, les avances de son prédécesseur dans le box.

Les autres réponses aux nombreuses questions de Me Roger Garneau ont toutes été dans le même sens: "Je ne me rappelle pas; je ne crois pas; pas une chose que je me rappelle, etc."

Ainsi, Lafond affirme ne connaître que très peu le dénommé Brodeur. Il lui aurait vendu une voiture, il y a trois ou quatre ans. Même chose dans le cas de Roger Boisjoli qui serait, lui aussi, venu à son garage pour changer d'auto.

Lafond "connaît" très peu Drummondville, même s'il y est né. Il ne sait pas très bien s'il s'est retrouvé avec Brodeur, au Roc d'Or. "On discute de l'affaire... on ne croit pas que c'est une des nombreuses choses dont il se souvient pas. Il n'a pas vu les trois accu-

sés avant aujourd'hui et il ne les connaît pas non plus, du moins leurs figures. Il ne connaît pas, non plus, Me Nichols et il ne sait pas où il demeure. Il n'a pas fait de randonnée avec Boisjoli, du mois et toujours, "pas que je me rappelle. "J'ai toujours gagné ma vie honnêtement et, ce matin, j'ai entendu un témoignage écoeurant... celui de Brodeur."

Le témoin ne connaît pas le "Steak House 500". Quant à l'emploi de son temps le 29 septembre 1965, il devait le consacrer à son commerce d'automobile "principalement. "Si j'avais été malfaiteur, j'aurais pris des notes et je me serais trouvé un alibi."

Lafond ne se rappelle pas avoir rencontré Brodeur à Montréal pas plus que Boisjoli à Notre-Dame du Bon Conseil.

Pour l'identification des suspects par les membres de la famille Nichols et la bonne, Mlle Lemaire, les policiers ont procédé à un "line up" de cinq personnes, et leur ont fait répéter les phrases suivantes: "C'est un hold up; ou est le cylindre; va chercher la p'tite; c'est une revanche..."

Steak-House Une serveuse au Steak House 500, Mlle Céline G. ner, connaît Roger Boisjoli depuis environ cinq ans; elle l'a vu plusieurs fois au restaurant. Deux jours avant que "Me Nichols mange une volée", elle se rappelle avoir vu Boisjoli discuter avec quatre hommes. Elle reconnaît, parmi ces

Une douzaine de témoins entendus

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Une bonne douzaine de témoins ont été entendus, hier, dans la cause de Gilles Hébert — conspiration — dont les versions ont été déposées dans les autres dossiers pour les fins de l'enquête préliminaire.

Dans l'ordre chronologique de la séance, l'agent André Magny a rapporté le fruit de ses recherches dans la maison de Me Nichols et aussi à l'extérieur, en compagnie du sergent Pierre Guilbault.

M. Bernard Lasselle a raconté les circonstances d'un cambriolage commis à son garage dans la nuit du 3 au 4 septembre, vol qui aurait rapporté la somme de \$2,800, du moins en valeur marchande.

Il identifie en particulier un tourne-vis à tige croche qui servait à l'ajustement des carburateurs.

Son mécanicien, M. Yvon Duff, donne la même version des faits. Quant à Gilles Pinard, c'est lui qui a affirmé avoir commis le vol, en la compagnie de Johnny Collins, et avoir vendu le "stock" à Roger Boisjoli, à son motel de Notre-Dame du Bon Conseil, dans la même nuit.

Un autre témoignage important dans la cause est celui d'un dénommé Brodeur, de

Michel Latulipe et Jean-Luc Lafontaine, tous dans la vingtaine, doivent aussi répondre devant les Assises, de l'offense substantive, soit celle de vol qualifié commis à la résidence privée du procureur de la Couronne (du temps), le 21 septembre 1965.

Le groupe aurait quitté la maison vers 5h. 30 environ et ce n'est qu'une heure plus tard que les membres de la famille Nichols ont pu se défaire de leurs liens et appeler au secours, de même que les policiers. Les fils de téléphone avaient été attachés à l'extérieur de la maison.

Après vérification, Me Nichols et les policiers ont pu constater que les bandits a-

vaient emprunté un soupirail de cave afin de rentrer dans la maison. Ils avaient utilisé des outils qui seront identifiés plus tard, comme provenant d'un vol au garage Lasselle de Drummondville-Sud, du moins en ce qui a trait aux tourne-

vis. Au cours de son témoignage, Me Nichols a également déclaré que plusieurs appels anonymes avaient été logés à son domicile et que quelqu'un l'avait prévenu d'un "hold up" à venir.

Interrogé à son tour, Hébert n'a apporté aucun élément nouveau, se contentant de réponses évasives ou de négations pures et simples. Même attitude dans le cas de Latulipe.

Les trois hommes sont donc cités à leur procès sous les deux chefs d'accusation et, demain, c'est au tour de Roger Boisjoli de subir son procès.

Il était supposé y avoir ben, de l'argent là, c'était la caisse électorale...

Le témoin a alors répondu à Boisjoli qu'il ne pouvait faire la "job" lui-même mais qu'il pourrait trouver quelqu'un et c'est à ce moment-là que Brodeur affirme être entré en contact avec un dénommé André Lafond, de Ste-Rosalie.

Les démarches se sont poursuivies; il y aurait eu rencontre entre Brodeur et Lafond, à l'hôtel Rodcar avant d'aller visiter la maison de Me Nichols. "Boisjoli m'a laissé savoir que Nichols voulait l'entrer dedans — prison — il — Boisjoli — avait besoin d'argent. J'ai rappelé Lafond pour savoir pourquoi ça marchait pas et Lafond m'a dit qu'il s'occuperait de faire faire la "job".

Les deux compères se seraient ensuite rencontrés à Montréal, par la suite, après le vol, et on se serait demandé comment il se faisait qu'il y avait si peu d'argent.

Un quatrième suspect accusé de conspiration au palais de justice

DRUMMONDVILLE, (JRL) — André Lafond, un jeune garagiste de Ste-Rosalie de Bagot, qui se demandait ce qu'il venait faire, hier matin, en Cour des sessions de Drummondville, doit maintenant le savoir puisqu'une accusation de conspiration dans l'affaire Nichols lui a été colée avant qu'il ne quitte le Palais de justice, hier soir.

Les policiers ont décidé de porter la plainte après avoir entendu le témoignage du présumé entremetteur entre Boisjoli, Lafond et les "gars qui ont fait la maison de Nichols".

Il nie. Témoignant, lui aussi, avec la protection de la Cour, Lafond a toutefois nié, avec assez d'énergie, les avances de son prédécesseur dans le box.

Les autres réponses aux nombreuses questions de Me Roger Garneau ont toutes été dans le même sens: "Je ne me rappelle pas; je ne crois pas; pas une chose que je me rappelle, etc."

Ainsi, Lafond affirme ne connaître que très peu le dénommé Brodeur. Il lui aurait vendu une voiture, il y a trois ou quatre ans. Même chose dans le cas de Roger Boisjoli qui serait, lui aussi, venu à son garage pour changer d'auto.

Lafond "connaît" très peu Drummondville, même s'il y est né. Il ne sait pas très bien s'il s'est retrouvé avec Brodeur, au Roc d'Or. "On discute de l'affaire... on ne croit pas que c'est une des nombreuses choses dont il se souvient pas. Il n'a pas vu les trois accu-

sés avant aujourd'hui et il ne les connaît pas non plus, du moins leurs figures. Il ne connaît pas, non plus, Me Nichols et il ne sait pas où il demeure. Il n'a pas fait de randonnée avec Boisjoli, du mois et toujours, "pas que je me rappelle. "J'ai toujours gagné ma vie honnêtement et, ce matin, j'ai entendu un témoignage écoeurant... celui de Brodeur."

Le témoin ne connaît pas le "Steak House 500". Quant à l'emploi de son temps le 29 septembre 1965, il devait le consacrer à son commerce d'automobile "principalement. "Si j'avais été malfaiteur, j'aurais pris des notes et je me serais trouvé un alibi."

Lafond ne se rappelle pas avoir rencontré Brodeur à Montréal pas plus que Boisjoli à Notre-Dame du Bon Conseil.

Pour l'identification des suspects par les membres de la famille Nichols et la bonne, Mlle Lemaire, les policiers ont procédé à un "line up" de cinq personnes, et leur ont fait répéter les phrases suivantes: "C'est un hold up; ou est le cylindre; va chercher la p'tite; c'est une revanche..."

Steak-House Une serveuse au Steak House 500, Mlle Céline G. ner, connaît Roger Boisjoli depuis environ cinq ans; elle l'a vu plusieurs fois au restaurant. Deux jours avant que "Me Nichols mange une volée", elle se rappelle avoir vu Boisjoli discuter avec quatre hommes. Elle reconnaît, parmi ces

Un quatrième suspect accusé de conspiration au palais de justice

DRUMMONDVILLE, (JRL) — André Lafond, un jeune garagiste de Ste-Rosalie de Bagot, qui se demandait ce qu'il venait faire, hier matin, en Cour des sessions de Drummondville, doit maintenant le savoir puisqu'une accusation de conspiration dans l'affaire Nichols lui a été colée avant qu'il ne quitte le Palais de justice, hier soir.

Les policiers ont décidé de porter la plainte après avoir entendu le témoignage du présumé entremetteur entre Boisjoli, Lafond et les "gars qui ont fait la maison de Nichols".

Il nie. Témoignant, lui aussi, avec la protection de la Cour, Lafond a toutefois nié, avec assez d'énergie, les avances de son prédécesseur dans le box.

Les autres réponses aux nombreuses questions de Me Roger Garneau ont toutes été dans le même sens: "Je ne me rappelle pas; je ne crois pas; pas une chose que je me rappelle, etc."

Ainsi, Lafond affirme ne connaître que très peu le dénommé Brodeur. Il lui aurait vendu une voiture, il y a trois ou quatre ans. Même chose dans le cas de Roger Boisjoli qui serait, lui aussi, venu à son garage pour changer d'auto.

Lafond "connaît" très peu Drummondville, même s'il y est né. Il ne sait pas très bien s'il s'est retrouvé avec Brodeur, au Roc d'Or. "On discute de l'affaire... on ne croit pas que c'est une des nombreuses choses dont il se souvient pas. Il n'a pas vu les trois accu-

sés avant aujourd'hui et il ne les connaît pas non plus, du moins leurs figures. Il ne connaît pas, non plus, Me Nichols et il ne sait pas où il demeure. Il n'a pas fait de randonnée avec Boisjoli, du mois et toujours, "pas que je me rappelle. "J'ai toujours gagné ma vie honnêtement et, ce matin, j'ai entendu un témoignage écoeurant... celui de Brodeur."

Le témoin ne connaît pas le "Steak House 500". Quant à l'emploi de son temps le 29 septembre 1965, il devait le consacrer à son commerce d'automobile "principalement. "Si j'avais été malfaiteur, j'aurais pris des notes et je me serais trouvé un alibi."

Lafond ne se rappelle pas avoir rencontré Brodeur à Montréal pas plus que Boisjoli à Notre-Dame du Bon Conseil.

Pour l'identification des suspects par les membres de la famille Nichols et la bonne, Mlle Lemaire, les policiers ont procédé à un "line up" de cinq personnes, et leur ont fait répéter les phrases suivantes: "C'est un hold up; ou est le cylindre; va chercher la p'tite; c'est une revanche..."

Steak-House Une serveuse au Steak House 500, Mlle Céline G. ner, connaît Roger Boisjoli depuis environ cinq ans; elle l'a vu plusieurs fois au restaurant. Deux jours avant que "Me Nichols mange une volée", elle se rappelle avoir vu Boisjoli discuter avec quatre hommes. Elle reconnaît, parmi ces

ARGENT DISPONIBLE lère et 2e hypothèques HENRI GAUTHIER 175 - 11e Avenue - TEL. 472-1885 Permis No. 58,823 DRUMMONDVILLE

**Violente collision**

GRANBY (FA) — Une violente collision survenue en plein cœur de la ville de Granby, soit à l'intersection des rues Principale et Court, a fait un blessé et causé des dommages matériels estimés à \$2,200.

Cette collision, survenue peu avant minuit dimanche soir, a causé des blessures à M. Richard Bélair, 22 ans, 4629 rue Boyer à Montréal. Celui-ci conduisait une des deux voitures impliquées dans cette collision. L'autre automobile, une petite voiture italienne de l'année, était conduite par M. Richard Hamelin, 21 ans, 115 rue Vittie à Granby. La voiture de M. Bélair a subi pour \$400 d'avaries alors que celle de M. Hamelin a été endommagée pour \$1,800.

Pour la troisième fois en quelques jours, un autobus de la compagnie Verreault Transport de Granby, a été impliqué dans une collision, hier matin, à 8 h. 25, sur la rue Bellevue.

L'autobus était conduit par M. René Gingras, 57 ans, de la route rurale No 5 à Granby. L'automobile avait pour conducteur, M. André Normandin, 23 ans, 60 rue Beacon, à Granby. Les dommages ont été de l'ordre de \$150 sur l'autobus et de \$600 sur la voiture mais personne n'a été blessé.

Une autre collision survenue en face du 146 rue Principale, à 1 h. 55 hier après-midi, a causé des dommages matériels estimés à \$325. Les deux véhicules impliqués dans cet accident étaient un camion conduit par M. Alfred Ballard, 43 ans, de Roxton Pond et une automobile conduite par Mlle Ghislaine Lemire, 27 ans, 236 rue St-Anré à Granby.

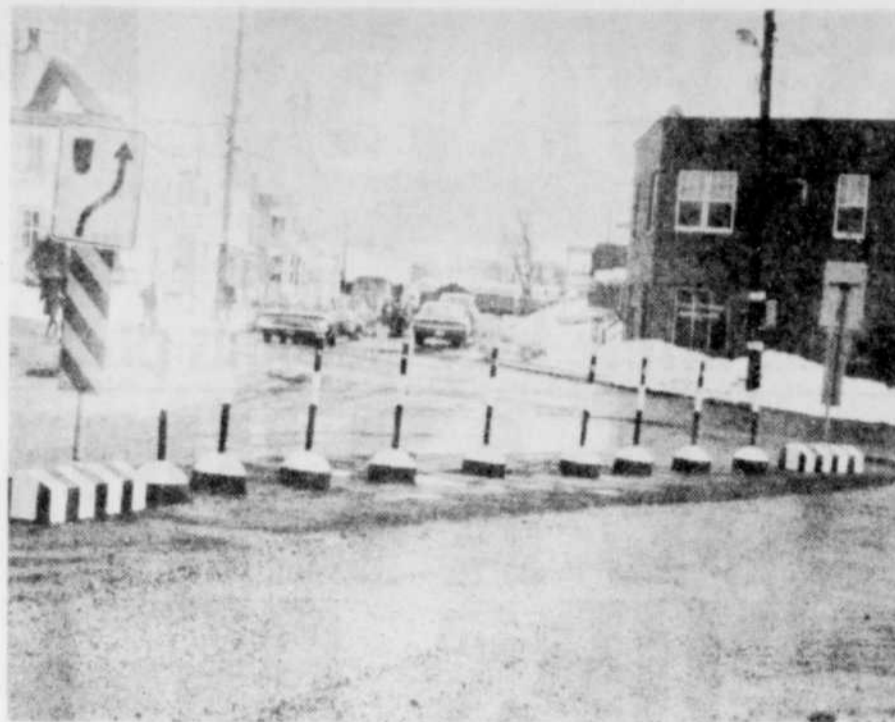
**Sera-t-il question de la reprise des négociations ce soir ?**

GRANBY (FA) — La Commission scolaire catholique de la cité de Granby tiendra son assemblée mensuelle régulière ce soir à 8 heures au bureau central de la Commission, situé rue Principale.

L'ordre du jour de cette rencontre ne comporte aucun point bien particulier. Toutefois il est possible que la reprise des négociations avec les enseignants, prévue pour jeudi, fasse l'objet de certains commentaires de la part des commissaires.

Le public est invité à assister à cette assemblée qui sera sous la présidence de M. Bernard Legaré.

**Pour diminuer les risques d'accidents...**



CIRCULATION DIRIGÉE — La ville de Granby a installé des poteaux à l'intersection des rues Boivin, St-Charles nord et Dollard, pour diriger la circulation intense qui passe à cet endroit. Les nouvelles indications empêchent les automobilistes de se croiser, diminuant ainsi les risques d'accidents. (Photo La Tribune, par F. Aubin, Granby)

**Les artisans de la victoire...**



L'équipe de Waterloo a remporté les honneurs de la semi-finale de la ligue Juvénile de l'Estrie, en éliminant les Papeteriers de Windsor dans un gain de 4 à 3 en surtemps. Ci-haut, les quatre principaux artisans des succès du Waterloo, soit dans l'ordre habituel: Alain Balthazar, qui a pris part aux quatre filets, Howie MacGregor, gardien de buts John Ekdorn, défenseur et Jean Robidoux, qui a réussi le tour du chapeau, contre Windsor, dimanche. (Photo La Tribune, par Studio Côté, Waterloo)

**Granby se classe en tête pour le développement industriel**

GRANBY, (FA) — La ville de Granby vient en tête de toutes les municipalités de son importance, dans la province, en ce qui regarde le développement industriel depuis 1962.

C'est ce qu'a révélé, hier soir, le maire de la cité, M. Paul-O. Trépanier, au cours de l'assemblée du conseil municipal.

Selon le premier magistrat, au cours des cinq dernières années, 14 nouvelles industries sont venues s'établir ici et 13 d'entre elles ont érigé une nouvelle bâtisse pour se loger.

**Agrandissements**

Selon le rapport soumis par le maire Trépanier, il y a eu, durant la même période, 56 agrandissements d'usines déjà existantes et ces travaux ont occasionné des investissements de l'ordre de \$1,538,032.

De plus, le développement industriel de la ville a créé 445 nouveaux emplois pour les Granbyens.

M. Trépanier a précisé que ces chiffres sont supérieurs à ceux des municipalités environnantes et même de Drummondville et de Sherbrooke.

**Nombre d'activités organisées en marge de la semaine de l'éducation à Granby**

GRANBY, (FA) — Différentes activités marqueront la semaine de l'éducation qui est présentement en cours, dans la ville de Granby comme dans le reste de la régionale Meilleur.

Une semaine qui se déroule sous le thème général "L'éducation face aux changements", exploite à chaque jour un sous-thème différent.

**Souper canadien**  
La première activité locale aura lieu demain soir à l'école Ave. Maria de Granby. Il s'agit d'un souper canadien organisé par l'Association parents-maitres de la paroisse Immaculée-Conception.

Cette rencontre, en plus de permettre aux parents et maitres de se rencontrer, donnera aussi lieu à une causerie prononcée par le directeur général des écoles à la Commission scolaire régionale Meilleur, M. Lucien Lambert. Pour terminer la soirée sur une note gaie, l'Association parents-maitres a invité le folkloriste Jacques Labrecque à venir donner un spectacle de chansons folkloriques.

**Service aux parents**  
Le lendemain, jeudi soir, ce sera au tour de l'Association parents-maitres de la régionale Meilleur, d'organiser une causerie qui se tiendra à l'école secondaire Immaculée-Conception, 50 rue St-Joseph à Granby.

A cette occasion, M. Georges Daigneaud, directeur du service aux parents au ministère de l'Éducation, viendra adresser la parole. M. Daigneaud a intitulé la causerie qu'il prononcera ici "Le service des parents, son rôle et ses moyens d'action". Tous les parents sont invités spécialement à cette conférence qui promet d'être des plus intéressantes.

**Emission à la radio**  
De plus, chaque sous-thème de la semaine de l'éducation sera développé quotidiennement à la radio locale, au moyen d'une émission spéciale dans le cadre de la semaine de l'éducation. C'est aux membres du personnel enseignant que l'on a confié la tâche de venir expliquer aux auditeurs le thème qui est à l'étude à chaque jour. Cette émission d'une durée de cinq minutes est entendue entre 3h. 10 et 3h. 15 chaque après-midi.

Plusieurs autres activités se dérouleront aussi à chaque jour dans les différentes écoles du territoire de la régionale.

Plusieurs autres activités se dérouleront aussi à chaque jour dans les différentes écoles du territoire de la régionale.

**Cachel particulier au souper Lions ce soir**

GRANBY (FA) — Le souper bi-mensuel que le club des Lions de Granby tiendra ce soir à 6 h. 45 à l'hôtel Le-Monde 409, revêtira un cachel particulier.

Une place d'honneur sera réservée alors à des jeunes étudiants et étudiantes de la ville qui se sont distingués lors du concours d'essai sur la paix organisé par les Lions International.

C'est au cours de ce souper que le club remettra aux gagnants au niveau local, les récompenses qu'ils ont méritées, soit une somme de \$50 en argent et une statuette Lion. On sait que dans la section française le gagnant local a été M. Jacques Boisseau, alors que du côté anglais, c'est Mlle Susan Alarie qui a remporté les honneurs.

**Film**  
Les membres Lions qui assisteront au souper de ce soir pourront aussi voir un film tourné dans le cadre du 50e anniversaire de fondation du mouvement.

Ce document très intéressant, qui explique le chemin énorme parcouru par l'organisme, est commenté par le président des Lions International et promet d'être des plus intéressants.

**Délégation**  
Au sujet du 50e anniversaire, le club Lion de Granby sera représenté officiellement samedi soir prochain à Montréal, lors d'un grand banquet suivi d'une danse.

Cette soirée se déroulera à l'hôtel Ritz Carlton dans la métropole. Les délégués du club local à cette occasion sont MM. et Mmes Charles Lavallée, Alan Suitor, Don Gamble, Ray Low et John West.

En dépit du fait qu'il soit le moins nombreux du district, le club Lion de Granby se classe toujours parmi les premiers au point de vue activités et assistance aux assemblées. Au cours du mois de janvier 1967, Granby avec ses 29 membres en règle a terminé au troisième rang parmi les 10 clubs du district.

**Les constructeurs poursuivent leur but: création d'une société de construction**

GRANBY, (FA) — Tel que prévu, l'Association des entrepreneurs en construction de Brome, Missisquoi et Shefford poursuivra, dès cette semaine, sa marche en vue de l'établissement d'une coopérative ou société de construction.

Une telle coopérative permettrait à un groupe d'entrepreneurs de Granby ou de la région, de s'unir pour soumissionner sur des projets d'envergure s'élevant à quelques millions de dollars.

Mercredi dernier, une vingtaine d'entrepreneurs se sont réunis au Club Social de la rue Elgin, pour étudier sérieusement le projet et ils ont finalement décidé qu'il valait la peine qu'on le développe rapidement.

**Assemblée demain**  
Le président du comité chargé de cette étude, M. Wilfrid Choinière, a donc fixé à demain soir la prochaine assemblée. A cette occasion, toutefois, non seulement les entrepreneurs se réuniront, mais aussi les différentes personnes qui de près ou de loin doivent travailler à l'élaboration des projets de construction d'importance. Ainsi, l'Association a invité les architectes de la ville, les ingénieurs, un notaire, un assureur et un spécialiste dans l'émission de bons de soumission ("bid bonds").

Chacun, dans le domaine qui les touche, ces différentes personnes répondront aux questions des entrepreneurs en construction et on pourra ainsi mettre sur pied le projet de coopérative ou société précisée depuis quelques temps déjà au sein de l'Association.

Les entrepreneurs estiment qu'au cours des trois prochaines années, plus de \$30 millions de constructions seront entreprises dans la région et ils sont convaincus du fait que seuls, ils ne pourront récupérer une bien grande partie de ces contrats. En s'unissant, ils pourront faire concurrence aux gros entrepreneurs de l'extérieur qui sont toujours intéressés à venir remplir des contrats dans la région. L'assemblée de demain soir sera présidée par M. Choinière et elle se tiendra au motel le Grand Bien, au 790 rue Principale à Granby.

**Orientation: vaste enquête entreprise auprès des étudiants de tout le Québec**

GRANBY, (FA) — Tous les finissants du cours secondaire, tant dans le secteur public que privé, dans le territoire de la régionale Meilleur, devront remplir au cours de la semaine, un formulaire concernant leurs projets d'orientation pour septembre 1967.

Cette vaste enquête, organisée par le ministère de l'Éducation dans chaque région scolaire de la province, a pour but de prévoir le nombre d'élèves qui retourneront en classe en septembre et d'évaluer les besoins en locaux pour recevoir ces élèves.

L'enquête couvrira tous les secteurs de l'enseignement: écoles publiques et privées, institutions associées, de langue française et anglaise, catholiques et protestantes.

**Résultats**  
Les résultats seront connus au cours du mois de mai. Le ministère fera alors part du choix des élèves au sein de la régionale Meilleur, dans la région administrative à laquelle le Granby fait partie, dans l'ensemble de la province et dans chaque type d'école.

En remplissant le formulaire, les élèves de langue française pourront choisir entre 76 carrières ou types d'études post-secondaires et ceux du secteur anglais auront le choix entre 49 possibilités.

Tous les finissants du secteur secondaire ont déjà reçu un répertoire complet des cours accessibles dans les universités et les écoles post-secondaires, ce qui leur permettra de mûrir davantage les réponses qu'ils devront fournir sous peu en remplissant le formulaire du ministère.

L'an passé une telle enquête avait été entreprise, mais dans des conditions différentes. Le ministère espère que les améliorations apportées cette année permettront de posséder des résultats rapides et rigoureux.

Pour venir en aide à cette catégorie d'élèves, le ministère a chargé les conseillers en orientation de chaque région ou de l'école fréquentée par l'élève, d'entrer en communication avec chaque candidat indécis, pour l'aider à faire son choix, lequel, à ce stade-ci, est de la plus haute importance.

Comme on s'en doute, une bonne partie des élèves qui devront répondre à ce questionnaire sont encore indécis. Il s'agit de savoir s'ils poursuivront leurs études et si oui, dans quel domaine.

Pour venir en aide à cette catégorie d'élèves, le ministère a chargé les conseillers en orientation de chaque région ou de l'école fréquentée par l'élève, d'entrer en communication avec chaque candidat indécis, pour l'aider à faire son choix, lequel, à ce stade-ci, est de la plus haute importance.

L'an passé une telle enquête avait été entreprise, mais dans des conditions différentes. Le ministère espère que les améliorations apportées cette année permettront de posséder des résultats rapides et rigoureux.

Pour venir en aide à cette catégorie d'élèves, le ministère a chargé les conseillers en orientation de chaque région ou de l'école fréquentée par l'élève, d'entrer en communication avec chaque candidat indécis, pour l'aider à faire son choix, lequel, à ce stade-ci, est de la plus haute importance.

Comme on s'en doute, une bonne partie des élèves qui devront répondre à ce questionnaire sont encore indécis. Il s'agit de savoir s'ils poursuivront leurs études et si oui, dans quel domaine.

**Nous déplorons profondément la disparition du Gouverneur Général du Canada S. E. LE GÉNÉRAL GEORGES VANIER**

**L'UN DES CITOYENS LES PLUS CÉLÈBRES DU PAYS**  
et nous offrons à la famille éprouvée

**Nos plus SINCÈRES CONDOLÉANCES**

**CANADIAN JOHNS-MANVILLE CO. LTD.**  
Asbestos, Qué.

**Au carnaval d'hiver de Waterloo...**



LE CARNAVAL D'HIVER du Service des loisirs de Waterloo s'est avéré un franc succès. L'attraction principale avait lieu samedi soir à l'aréna, alors qu'était disputée une joute de ballon-balai entre les Filles d'Isabelle et le Cercle d'économie domestique. Sur la photo, on aura reconnu, l'abbé Denis Messier, Mlle Lise Arès, ex-reine des loisirs, Mlle Louise Pellerin, duchesse, Mlle Pauline Westover, reine du carnaval, le bonhomme carnaval, Mlles Nicole Cloutier et Marie Delorme, duchesses, ainsi que M. Jacques Robert, président du Service des loisirs. Mme André Riendeau, capitaine des Filles d'Isabelle et Mme Simon Tetreault, capitaine du Cercle d'économie domestique qui effectuait la mise au jeu. La partie a été chaudement disputée et les Filles d'Isabelle ont eu le meilleur par 1-0. (Photo La Tribune, par Studio Côté, Waterloo)



La Reine du carnaval d'hiver des Loisirs de Waterloo a été couronnée, en fin de semaine, alors qu'avaient lieu à l'aréna de cette localité, des activités sur glace. C'est Pauline Première (Westover) qui a été couronnée par Lise Première (Arès), Reine de l'an dernier. Mlle Westover s'est mérité le titre en vendant le plus grand nombre de billets. Le carnaval d'hiver de cette localité s'est avéré un franc succès. Les autres duchesses en lice étaient Mlles Marie Delorme, Nicole Cloutier et Louise Pellerin. (Photo La Tribune, par Studio Côté, Waterloo)

**Fafard conduit les Pirates à la finale**

ACTON VALE, (AC) — Malgré une puissante défense affichée par les Aigles du pilote Serge Cantin, les Pirates de l'instructeur Yvon Brochu ont finalement réussi à décrocher les honneurs de la série semi-finale de la ligue de ballon-balai de l'Amicale St-André, en deux joutes consécutives.

Disons toutefois, que les hommes de Serge Cantin ont combattu avec l'énergie du désespoir mais le rapide et puissant joueur de centre des Pirates, Jean-Guy Fafard, a réussi à percer cette résistance pour aller loger le ballon dans la cage des Aigles sans aide et ainsi donner l'opportunité aux Pirates de passer en finale contre le Gypsies de l'instructeur Yvon Brunelle.

Trois punitions ont été infligées au cours de la joute qui fut tout de même dénuée de rudesse.

En quelques lignes

Les Métiers en avance dans la finale

DRUMMONDVILLE, (GT) — Grâce à une victoire de 6-4 aux dépens du Collège St-Bernard, l'École des Métiers mène présentement par 1-0 dans la finale de la ligue Intercollegiale de Drummondville.

Les équipiers du Technique ont marqué trois filets contre seulement un pour leurs adversaires, au cours du troisième vingt, pour ravir au Collège St-Bernard ce premier gain. Cependant, les hommes du frère Guy ne se comptent pas pour battus. "Vendredi, ils verront de quel bois se chauffent mes gars", lança-t-il après la partie.

L'officiel Claude Pépin a décerné seulement six punitions au cours de cette rencontre. Incidemment, "le vieux" officie toutes les parties de cette ligue et connaît très bien chaque joueur. C'est la raison pour laquelle les étudiants ne s'en tiennent qu'à du hockey. La prochaine partie sera disputée vendredi au Centre Civique.

Soirée récréative des Hélices de Champlain

DRUMMONDVILLE, (ML) — Les Dames Hélices de Champlain organisent une soirée récréative qui sera tenue, jeudi soir prochain, le 9 mars, à la salle académique de l'école Jeanne-Manne.

La soirée débutera à 8 heures 30. Un prix sera attribué pour chacune des tables, en plus de nombreux prix de présence.

Les Feux Follets n'ont pas déçu leurs spectateurs

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Les Feux Follets n'ont pas déçu les deux salles comblées qui les ont applaudis chaleureusement à Drummondville, dimanche, à l'occasion de l'inauguration du monument commémoratif de la Confédération, le premier d'ailleurs à ouvrir officiellement ses portes dans la belle province.

Que faut-il ajouter à la critique élogieuse qui précède et suit depuis plusieurs années déjà ce groupe de danseurs extraordinaires. L'impression générale de ce spectacle haut en couleurs, c'est le synchronisme presque incroyable qui se dégage de l'ensemble, accompagné, pas de danse, chants et surtout jeux de lumière.

Chaque illustration de "la plaine" de l'Ouest, les Montagnes avec ses côtes vers l'Est, l'Acadie, le Nord, la Nouvelle-Ecosse, etc. est une suite ininterrompue de tableaux, tous plus fantastiques les uns que les autres.

La chasse esquimaude au morse et la chasse au caribou constituent à elles seules, l'un des points culminants du spectacle.

Centre — Le Centre culturel et sportif est donc inauguré par un bon et sur une note très enlevante.

Il faudra attendre quelques mois et même quelques années pour savoir si cette réputation enviable que s'est créée le Centre culturel, aux toutes premières heures de son existence, tiendra le coup.

Pierre Gobeil, animateur-administrateur, a un énorme défi à relever et ce n'est pas l'enthousiasme qui manque. Il appartient maintenant au public de Drummondville de le seconder et de répondre à son appel.

Serez-vous la culture qui sera plus sportive ou la vie sportive du Centre qui sera plus culturelle, comme le soulignait le ministre Jean-Luc Pépin. L'histoire le dira!

SPORTS-VERITES

DRUMMONDVILLE — Plusieurs personnes croient que Maurice Filion n'a qu'à piloter les Rangers de Drummondville pour recevoir à la fin de semaine son chèque de paie. La vérité est loin de la pensée.

Maurice doit, il est vrai, piloter les Rangers en plus de diriger les pratiques, agencer ces pratiques, surveiller ses joueurs en dehors de la patinoire, et régler les différents problèmes que ses protégés lui soumettent.

Comme les juniors n'ont pas terminé leurs études, il arrive très souvent qu'ils doivent pratiquer tôt le matin, avant de se rendre à leur cours, et naturellement le pilote doit y être pour diriger ces exercices. De plus, la direction a imposé un couvre-feu à tous les joueurs. Maurice effectuait, plusieurs soirs par semaine cette tournée d'après-veille pour vérifier si tous les joueurs étaient au bercail. Comme rien n'est parfait sur cette terre, il a dû quelques fois imposer des amendes aux retardataires.

Durant l'après-midi, on le retrouve au bureau des Rangers où il étudie les records de ses joueurs et des joueurs recommandés. Il doit préparer certains contacts avec ses gars-là en plus de rédiger des rapports qui sont remis à la haute direction des Rangers de N. Y. Lorsqu'il trouve certaines soirées de libre, il en profite pour aller voir évoluer les porte-couleurs de différentes ligues juniors du Québec ou des Etats-Unis. Très souvent, il sert d'intermédiaire entre les joueurs et le gérant-général pour régler certains problèmes particuliers des joueurs. "Malgré tout," dit-il, "le travail est très intéressant et compliqué, car il ne faut pas oublier que les parents nous confient leur garçon."

LA DOMINION TEXTILE SURPREND AU TOURNOI DE BALLON SUR GLACE

DRUMMONDVILLE, (GT) — Le club Dominion Textile, de Drummondville, a surpris en battant les plus grands favoris pour remporter tous les honneurs du tournoi local de ballon sur glace, tenu au Centre civique de Drummondville, en fin de semaine dernière.

Gilles St-Onge s'est révélé comme étant le grand vedette des vainqueurs alors qu'il a complété un jeu préparé par Réal Dore, pour marquer le but vainqueur à 1:59 de la cinquième période supplémentaire. Pour se mériter ce championnat, les joueurs du Dominion Textile ont dû vaincre successivement les clubs

Molson (5-0), Aramis (1-0), Dionne et Fils (1-0) à la première période supplémentaire, et Sylvania Electric.

Pour leur part, les grands favoris du tournoi, Sylvania Electric, ont défilé le Drummond Business Forms 5-0, le Turcotte de St-Cyrille 1-0 en quatrième période de temps supplémentaire, et le Décoration Cusson 1-0 durant la deuxième période supplémentaire.

Le président Gérald Martin est très satisfait de ce tournoi et voit d'un oeil favorable la venue du grand tournoi provincial de ballon sur glace qui aura lieu au début du mois d'avril au Centre civique de Drummondville.

Ce soir, chez les Francs

Conférence sur la bière

DRUMMONDVILLE, (ML) — Les membres du club des Francs auront l'avantage d'entendre un intéressant exposé sur l'histoire de la bière, ce soir, à l'occasion de leur souper hebdomadaire.

Le souper débutera à 6 heures 30, au Motel Albatros, sous la présidence de M. Phil Dion. Le conférencier, M. Georges Van Gheluwe, un Belge d'origine, travaille, depuis de nombreuses années, au département de recherches de la brasserie Molson Limitée.

Il a commencé sa carrière comme chimiste dans une brasserie de Belgique et de vient, par la suite, assistant-brasseur dans cette même brasserie. Il a enseigné plusieurs années à l'Institut supérieur des fermentations, endroit même où il avait gradué quelques années auparavant.

Le conférencier sera présenté et remercié par M. Denis Goodrum, et remercié par M. Charles McKenzie.

M. Gilles Lebeau, ingénieur à la Sylvania de Drummondville, vice-président à l'administration du Club des Toastmasters de Drummondville, aura la charge du sous-comité des conférenciers de la Chambre de commerce du comté de Drummond, durant l'Expo 67.

ARGENT DISPONIBLE Here et 2e hypothèques HENRI GAUTHIER 178 - 112e Avenue - Tél: 472-6880

EXPOSITION AGRICOLE DE DISTRICT



EXPOSITION DE DISTRICT — Les membres de l'Association de district des Sociétés d'agriculture ont confirmé, hier après-midi, la tenue d'une exposition de district à Drummondville, l'été prochain. Il s'agit de MM. Roger Rousseau, président de district, André Cloutier, représentant de la cité de Drummondville, Alexandre Proulx, président de Drummond pour la Société d'agriculture et Robert Elie, président de la Société d'agriculture de Yamaska.

Deuxième journée de la semaine d'éducation

Le fait pédagogique en éducation

DRUMMONDVILLE, (ML) — La Semaine de l'éducation se poursuivra jusqu'au 12 mars prochain à Drummondville et dans la région. La journée d'hier était consacrée à la méditation du fait pédagogique en éducation. Un professeur de Drummondville, Mlle Alette Lajoie, en a profité pour faire l'examen de conscience des enseignants. Elle se pose la question de savoir si les enseignants sont des pédagogues ou des robots de l'enseignement.

Elle déclare, entre autres, que la véritable école active, celle qui vise au développement de toutes les potentialités de l'enfant en vue de sa maturité humaine, est loin d'être.

"Tant que les professeurs ne seront pas débarrassés de leur traditionalisme, tant qu'ils se sentiront limités par des cadres matériels, ils agiront pas en vrais pédagogues. Ils resteront inévitablement des robots de l'enseignement", continuait-elle.

Difficultés — Elle a également touché la multitude des problèmes rencontrés par les professeurs pour réaliser la tâche qui leur est confiée. "Actuellement peu importent les cadres matériels, le nombre d'élèves dépassant les normes, la carence du matériel, la formation inappropriée des maîtres, les programmes surchargés, il faut faire de l'école active".

Les professeurs sont indéniablement accablés à la réalité brutale de l'éducation active. "Bon gré, mal gré, ils se doivent d'enfiler le pas. Quel sera leur réaction devant le fait à accomplir?"

Affaire Nichols: trois récidivistes cités à leur procès

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Trois jeunes récidivistes de la Métropole, qui purgent déjà des sentences assez imposantes au pénitencier, ont été condamnés à subir leur procès sous l'accusation d'avoir conspiré pour commettre un vol qualifié sur la personne des membres de la famille Marcel Nichols. Gilles

Les enquêtes préliminaires dans les six causes se sont poursuivies tout au cours de la journée d'hier, devant le juge Benoit Turmel, alors que le procureur spécial de la couronne, Me Roger Garneau, a d'abord procédé dans la cause de Gilles Hébert, pour conspiration, la preuve étant versée dans celle de ses deux présumés complices.

Même procédé dans le cas de l'acte qualifié lui-même, après quelques éléments de preuve supplémentaire. Les trois individus n'étaient pas représentés par procureur et il semble que ce soit Michel Latulippe qui a conseillé les deux "compagnons" tout au cours des enquêtes.

Lafontaine n'a posé aucune question; Latulippe s'est adressé aux témoins à quelques reprises seulement, tandis que Hébert a interpellé le caporal Albert Lisachek, en charge de l'enquête dans cette affaire.

Comme dans le cas précédent, soit celui de l'enquête préliminaire de Roger Boisjoli, c'est la principale victime de l'attentat, Me Marcel Nichols, lui-même, qui a constitué les faits.

Nommé procureur de la couronne en juillet 1960 Me Nichols, occupait ses fonctions au moment de l'attentat et il avait d'ailleurs, à ce titre, entamé des procédures contre Roger Boisjoli, l'un des présumés

conspirateurs dans l'affaire, dans une cause de recel et une autre de la Régie des alcools.

Visite — La famille Nichols était donc au lit, vers 4h. 20 du matin, lorsque quatre cagoulauds armés ont fait irruption dans la chambre à coucher de M. et Mme Nichols, leur signifiant qu'il s'agissait d'un "hold up". La bonne de la maison rentrait dans une chambre au sous-sol.

Quelques instants après l'irruption dans la chambre à coucher, les trois enfants et la bonne y ont été amenés par les bandits et c'est alors qu'on voulait savoir "où était le cylindre", ce fameux cylindre qui devait contenir une fortune et qui devait, présumément, constituer la caisse électorale.

A l'enquête préliminaire de Boisjoli, il avait été fait mention d'un chiffre possible de \$200,000 mais, hier, aucun montant n'a été mis de l'avant.

Par la suite, Me Nichols, toujours sous la menace d'une arme à feu, a indiqué une boîte métallique contenant des documents. Les apaches voulaient savoir, encore une fois, où se

trouvait le cylindre. L'avocat a alors entrepris de révéler l'existence d'une chambre forte dissimulée derrière la porte à été ouverte et tous les documents minutieusement scrutés. Pendant ce temps, Me Nichols é-

vengeance; t'as fait condamner trois de nos gars; c'est une vengeance," et des jurons accompagnés ces remarques. "Ils s'informaient pour savoir si je m'occupais de politique, j'avais la caisse électorale."

Les bandits ont frappé Me Nichols avec leurs pieds afin d'obtenir plus de renseignements. "Leur marotte, c'était le cylindre qui devait contenir beaucoup d'argent, les fonds de la caisse électorale..."

Tout le monde est descendu au sous-sol, et c'est alors que les occupants de la maison ont été ligotés avec des draps de lit.

Deux des "visiteurs" étaient surnommés "Jos" et "Blanc". Ils n'étaient pas contents d'avoir trouvé un si maigre butin, soit environ \$207 en argent, dans les poussets de Me Nichols. "Notre chef va y goûter... maudite police... ton métier, toi, c'est avocat, nous autres, notre métier, c'est voleurs!"

Le groupe aurait quitté la maison vers 5h. 30 environ, et ce n'est qu'une heure plus tard que les membres de la famille Nichols ont pu se défaire de leurs liens et appeler au secours, de même que les policiers. Les fils de téléphone avaient d'ailleurs été coupés à l'extérieur de la maison.

DRUMMONDVILLE (ML) — Les Sociétés d'agriculture de Nicolet-Yamaska et Drummond tiendront une exposition de district, pour la première fois, à Drummondville, du 18 au 28 juillet prochain.

C'est M. Roger Rousseau, président de la Société de district qui l'a fait savoir, hier, lors d'une conférence de nouvelles. On sait que M. Rousseau a été choisi pour diriger les destinées de l'association de district, à la suite de la démission subite de M. Florient Côté.

Le comité de district se compose également de MM. Robert Elie et Germain Lefebvre de la Société d'Yamaska, M. Alexandre Proulx, nouveau président de la Société d'agriculture de Drummond et M. Rodney Duffy, ainsi que de MM. Jean Come Morissette et Louis-Gilles Mailhot, de la Société de Nicolet, division "B" et de Roch Mathieu, de la So-

cété de Nicolet, division "A". Etant donné que les bâtisses actuellement utilisées sur le terrain de l'exposition ne sont pas adéquates pour la tenue d'une exposition d'une telle envergure et, comme il semble que les nouvelles constructions ne pourront être complétées à temps, le comité prévoit louer de grandes tentes à l'intérieur desquelles se dérouleront les diverses attractions.

Des abris temporaires devront aussi être érigés afin d'accueillir le plus grand nombre possible d'éleveurs faisant partie des comités de Nicolet-Yamaska-Drummond.

Comme par le passé, des tenants de kiosques, commerciaux et industriels ainsi que des fabricants de machineries agricoles offriront en démonstration, au public visiteur, les plus récents développements dans leurs domaines respectifs.

Des comités seront formés, prochainement afin que des responsables soient nommés dans chacun des comités pour aider à la bonne marche de l'exposition. Dans l'intervalle, ceux qui désirent de plus amples renseignements peuvent toujours s'adresser aux présidents locaux des Sociétés res-

pectives. Pour la troisième année consécutive, les services du circuit Racine Greater Show ont été retenus pour divertir ceux qui, les responsables l'espèrent, viendront en très grand nombre, visiter l'exposition.

Cette exposition de district remplacera les expositions de comités, sauf en ce qui concerne Nicolet, division "A", qui aura une exposition de comté, au début du mois d'août, à l'intérieur de laquelle se tiendra une journée "noir et blanc" pour Nicolet et Yamaska.

DRUMMONDVILLE, (ML) — Les 23 employés de la compagnie Marlboro de Drummondville ne sont pas entrés au travail hier matin, tel que convenu, par l'assemblée générale.

On se souvient que la conciliation a été rompue entre la partie patronale et ouvrière de cette compagnie, depuis quelques mois. La grève qui a débuté à minuit, dimanche, est légale, les délais étant expirés.

Il ne semble pas que l'item salaire soit la cause principale du conflit qui a éclaté entre les deux parties. Les employés réclamaient de meilleures conditions de travail et ce point constitue le noyau de l'arrêt de travail.

Aucun développement particulier n'est survenu au cours de la journée d'hier. Les employés n'ont pas fait de piquetage sur le terrain de la compagnie ni en avant de la bâtisse. L'agent d'affaires Gustave Steenland, de la CSN a déclaré que les grévistes n'ont pas l'intention de brûler les étapes et sont même disposés, jusqu'à l'entente, à laisser "passer" les "scabs" qui tenteraient d'aller faire leur travail.

Il a, par la suite, commenté qu'il attendait de voir les développements à venir avant d'entreprendre quelque action que ce soit pour solutionner le conflit.

DRUMMONDVILLE, (ML) — Trois jeunes récidivistes de la Métropole, qui purgent déjà des sentences assez imposantes au pénitencier, ont été condamnés à subir leur procès sous l'accusation d'avoir conspiré pour commettre un vol qualifié sur la personne des membres de la famille Marcel Nichols. Gilles

Les enquêtes préliminaires dans les six causes se sont poursuivies tout au cours de la journée d'hier, devant le juge Benoit Turmel, alors que le procureur spécial de la couronne, Me Roger Garneau, a d'abord procédé dans la cause de Gilles Hébert, pour conspiration, la preuve étant versée dans celle de ses deux présumés complices.

Même procédé dans le cas de l'acte qualifié lui-même, après quelques éléments de preuve supplémentaire. Les trois individus n'étaient pas représentés par procureur et il semble que ce soit Michel Latulippe qui a conseillé les deux "compagnons" tout au cours des enquêtes.

Lafontaine n'a posé aucune question; Latulippe s'est adressé aux témoins à quelques reprises seulement, tandis que Hébert a interpellé le caporal Albert Lisachek, en charge de l'enquête dans cette affaire.

Comme dans le cas précédent, soit celui de l'enquête préliminaire de Roger Boisjoli, c'est la principale victime de l'attentat, Me Marcel Nichols, lui-même, qui a constitué les faits.

Nommé procureur de la couronne en juillet 1960 Me Nichols, occupait ses fonctions au moment de l'attentat et il avait d'ailleurs, à ce titre, entamé des procédures contre Roger Boisjoli, l'un des présumés

conspirateurs dans l'affaire, dans une cause de recel et une autre de la Régie des alcools.

Visite — La famille Nichols était donc au lit, vers 4h. 20 du matin, lorsque quatre cagoulauds armés ont fait irruption dans la chambre à coucher de M. et Mme Nichols, leur signifiant qu'il s'agissait d'un "hold up". La bonne de la maison rentrait dans une chambre au sous-sol.

Quelques instants après l'irruption dans la chambre à coucher, les trois enfants et la bonne y ont été amenés par les bandits et c'est alors qu'on voulait savoir "où était le cylindre", ce fameux cylindre qui devait contenir une fortune et qui devait, présumément, constituer la caisse électorale.

A l'enquête préliminaire de Boisjoli, il avait été fait mention d'un chiffre possible de \$200,000 mais, hier, aucun montant n'a été mis de l'avant.

Par la suite, Me Nichols, toujours sous la menace d'une arme à feu, a indiqué une boîte métallique contenant des documents. Les apaches voulaient savoir, encore une fois, où se

trouvait le cylindre. L'avocat a alors entrepris de révéler l'existence d'une chambre forte dissimulée derrière la porte à été ouverte et tous les documents minutieusement scrutés. Pendant ce temps, Me Nichols é-

vengeance; t'as fait condamner trois de nos gars; c'est une vengeance," et des jurons accompagnés ces remarques. "Ils s'informaient pour savoir si je m'occupais de politique, j'avais la caisse électorale."

Les bandits ont frappé Me Nichols avec leurs pieds afin d'obtenir plus de renseignements. "Leur marotte, c'était le cylindre qui devait contenir beaucoup d'argent, les fonds de la caisse électorale..."

Tout le monde est descendu au sous-sol, et c'est alors que les occupants de la maison ont été ligotés avec des draps de lit.

Deux des "visiteurs" étaient surnommés "Jos" et "Blanc". Ils n'étaient pas contents d'avoir trouvé un si maigre butin, soit environ \$207 en argent, dans les poussets de Me Nichols. "Notre chef va y goûter... maudite police... ton métier, toi, c'est avocat, nous autres, notre métier, c'est voleurs!"

Le groupe aurait quitté la maison vers 5h. 30 environ, et ce n'est qu'une heure plus tard que les membres de la famille Nichols ont pu se défaire de leurs liens et appeler au secours, de même que les policiers. Les fils de téléphone avaient d'ailleurs été coupés à l'extérieur de la maison.

Après vérification, Me Nichols et les policiers ont pu constater que les bandits avaient emprunté un soupirail de cave afin de rentrer dans la maison. Ils avaient utilisé des outils qui seront identifiés plus tard, comme provenant d'un vol au garage Lasselle de Drummondville-Sud, du moins en ce qui a trait aux tourne-

vis. Au cours de son témoignage, Me Nichols a également déclaré que plusieurs appels anonymes avaient été logés à son domicile et que quelqu'un l'avait prévenu d'un "hold up" à venir.

Interrogé à son tour, Hébert n'a apporté aucun élément nouveau, se contentant de réponses évasives ou de négations pures et simples. Même attitude dans le cas de Latulippe.

Les trois hommes sont donc cités à leur procès sous les deux chefs d'accusation et, demain, c'est au tour de Roger Boisjoli de subir son procès.

St-Hyacinthe, qui affirme avoir agi comme intermédiaire dans cette affaire.

Il connaissait Boisjoli depuis environ cinq ans; il a même séjourné, durant environ un mois, pour échapper aux policiers qui le recherchaient.

Avec la protection de la Cour, le témoin raconte que Boisjoli lui a "proposé de faire" — voler — une maison privée, celle de Nichols.

"Il était supposé y avoir ben de l'argent là, c'était la caisse électorale..."

Le témoin a alors répondu à Boisjoli qu'il ne pouvait faire la "job" lui-même mais qu'il pourrait trouver quelqu'un et c'est à ce moment-là que Brodeur affirme être entré en contact avec un dénommé André Lafond, de Ste-Rosalie.

Les démarches se sont poursuivies; il y aurait eu rencontre entre Brodeur et Lafond, à l'hôtel Rodcor avant d'aller visiter la maison de Me Nichols. "Boisjoli m'a laissé sa prison" — il — Boisjoli — avait besoin d'argent; j'ai appelé Lafond pour savoir pour quoi ça marchait pas et Lafond m'a dit qu'il s'occuperait de faire faire la "job".

Les deux compères se seraient ensuite rencontrés à Montréal, par la suite, après le vol, et on se serait demandé comment il se faisait qu'il y avait si peu d'argent.

Un autre témoignage important dans la cause est celui d'un dénommé Brodeur, de

Drummondville avec Hébert et Latulippe. Il ne reconnaît pas avoir signé une déclaration en présence du juge de paix La Bergerie, et en présence des policiers Lisachek, Lacasse et Forget.

Le témoin a été déclaré hostile, mais Me Garneau n'a pas obtenu plus de renseignements positifs. "Je n'ai signé aucune déclaration; je ne suis pas venu à Drummondville; je n'ai

pas tracé la route avec la police, etc. etc."

Le juge Turmel lui a rappelé les dangers que comporte la parjure, avec une peine de 14 ans, mais l'attitude du témoin est demeurée la même.

C'est alors que le "procureur" Latulippe a demandé à Lafontaine s'il était sous les soins d'un psychiatre. Lafontaine a répondu dans l'affirmative.

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Une bonne douzaine de témoins ont été entendus, hier, dans la cause de Gilles Hébert — conspiration — dont les versions ont été déposées dans les autres dossiers pour les fins de l'enquête préliminaire.

Dans l'ordre chronologique de la séance, l'agent André Magny a rapporté le fruit de ses recherches dans la maison de Me Nichols et aussi à l'extérieur, en compagnie du sergent Pierre Guibault.

M. Bernard Lasselle a raconté les circonstances d'un cambriolage commis à son garage dans la nuit du 3 au 4 septembre, vol qui aurait rapporté la somme de \$2,800, du moins en valeur marchande.

Il identifie en particulier un tourne-vis à tige croche qui servait à l'ajustement des carburateurs.

Son mécanicien, M. Yvon Duff, donne la même version des faits.

Quant à Gilles Pinard, c'est lui qui a affirmé avoir commis le vol, en compagnie de Johnny Collins, et avoir vendu le "stock" à Roger Boisjoli, à son motel de Notre-Dame du Bon Conseil, dans la même nuit.

Intermédiaire — Un autre témoignage important dans la cause est celui d'un dénommé Brodeur, de

Drummondville avec Hébert et Latulippe. Il ne reconnaît pas avoir signé une déclaration en présence du juge de paix La Bergerie, et en présence des policiers Lisachek, Lacasse et Forget.

Le témoin a été déclaré hostile, mais Me Garneau n'a pas obtenu plus de renseignements positifs. "Je n'ai signé aucune déclaration; je ne suis pas venu à Drummondville; je n'ai

pas tracé la route avec la police, etc. etc."

Le juge Turmel lui a rappelé les dangers que comporte la parjure, avec une peine de 14 ans, mais l'attitude du témoin est demeurée la même.

C'est alors que le "procureur" Latulippe a demandé à Lafontaine s'il était sous les soins d'un psychiatre. Lafontaine a répondu dans l'affirmative.

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Une bonne douzaine de témoins ont été entendus, hier, dans la cause de Gilles Hébert — conspiration — dont les versions ont été déposées dans les autres dossiers pour les fins de l'enquête préliminaire.

Dans l'ordre chronologique de la séance, l'agent André Magny a rapporté le fruit de ses recherches dans la maison de Me Nichols et aussi à l'extérieur, en compagnie du sergent Pierre Guibault.

M. Bernard Lasselle a raconté les circonstances d'un cambriolage commis à son garage dans la nuit du 3 au 4 septembre, vol qui aurait rapporté la somme de \$2,800, du moins en valeur marchande.

Il identifie en particulier un tourne-vis à tige croche qui servait à l'ajustement des carburateurs.

Son mécanicien, M. Yvon Duff, donne la même version des faits.

Quant à Gilles Pinard, c'est lui qui a affirmé avoir commis le vol, en compagnie de Johnny Collins, et avoir vendu le "stock" à Roger Boisjoli, à son motel de Notre-Dame du Bon Conseil, dans la même nuit.

Intermédiaire — Un autre témoignage important dans la cause est celui d'un dénommé Brodeur, de

Drummondville avec Hébert et Latulippe. Il ne reconnaît pas avoir signé une déclaration en présence du juge de paix La Bergerie, et en présence des policiers Lisachek, Lacasse et Forget.

Le témoin a été déclaré hostile, mais Me Garneau n'a pas obtenu plus de renseignements positifs. "Je n'ai signé aucune déclaration; je ne suis pas venu à Drummondville; je n'ai

pas tracé la route avec la police, etc. etc."

Le juge Turmel lui a rappelé les dangers que comporte la parjure, avec une peine de 14 ans, mais l'attitude du témoin est demeurée la même.

C'est alors que le "procureur" Latulippe a demandé à Lafontaine s'il était sous les soins d'un psychiatre. Lafontaine a répondu dans l'affirmative.

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Une bonne douzaine de témoins ont été entendus, hier, dans la cause de Gilles Hébert — conspiration — dont les versions ont été déposées dans les autres dossiers pour les fins de l'enquête préliminaire.

Dans l'ordre chronologique de la séance, l'agent André Magny a rapporté le fruit de ses recherches dans la maison de Me Nichols et aussi à l'extérieur, en compagnie du sergent Pierre Guibault.

M. Bernard Lasselle a raconté les circonstances d'un cambriolage commis à son garage dans la nuit du 3 au 4 septembre, vol qui aurait rapporté la somme de \$2,800, du moins en valeur marchande.

Il identifie en particulier un tourne-vis à tige croche qui servait à l'ajustement des carburateurs.

Son mécanicien, M. Yvon Duff, donne la même version des faits.

Quant à Gilles Pinard, c'est lui qui a affirmé avoir commis le vol, en compagnie de Johnny Collins, et avoir vendu le "stock" à Roger Boisjoli, à son motel de Notre-Dame du Bon Conseil, dans la même nuit.

Intermédiaire — Un autre témoignage important dans la cause est celui d'un dénommé Brodeur, de

Drummondville avec Hébert et Latulippe. Il ne reconnaît pas avoir signé une déclaration en présence du juge de paix La Bergerie, et en présence des policiers Lisachek, Lacasse et Forget.

Le témoin a été déclaré hostile, mais Me Garneau n'a pas obtenu plus de renseignements positifs. "Je n'ai signé aucune déclaration; je ne suis pas venu à Drummondville; je n'ai

pas tracé la route avec la police, etc. etc."



## Trois blessés dans les 28 accidents de février

ASBESTOS, (JD). — Trois personnes ont été blessées dans 28 accrochages survenus dans les limites de la ville d'Asbestos durant le mois de février. C'est ce que révèle le rapport mensuel préparé par le secrétaire du département de police et des incendies, M. Léonce Leroux.

Durant les deux premiers mois de 1967, la police a enregistré 36 accidents de ce genre, dont 10 ont entraîné des blessés. Au total, il y eut cinq blessés. La police a effectué une centaine d'escortes de toutes sortes durant le seul mois de février.

Détails

Par ailleurs, la Sûreté municipale a signalé 128 ampoules de rues défectueuses, arreté 13 individus haussant le nombre total pour l'année à 21. Une seule personne a demandé protection pour la nuit. Six individus ont comparu devant le Magistrat, deux devant la Cour municipale et

## Elections et études du mémoire au conseil supérieur de l'éducation

ASBESTOS, (JD). — Election des officiers, étude en comités des principales recommandations contenues dans le mémoire présenté au conseil supérieur de l'éducation par le comité de coordination de la région de l'Estrie figurent à l'ordre du jour de la prochaine réunion de l'APH St-Aimé-St-Dominique Savio.

L'assemblée doit avoir lieu jeudi soir à compter de 8h. à la salle de l'école secondaire St-Aimé.

L'assistance se divisera en quatre comités qui étudieront la confidentialité, le rôle des maîtres, le rôle des parents et l'administration scolaire toujours en regard du rapport Parent. Trois de ces comités seront présidés par des membres du comité de coordination soit MM. Adjujur Poisson, Denis Bellefleur et Paul Pelletier. Le quatrième, celui de la confidentialité, sera dirigé par l'abbé Jean Falgout, au nom des étudiants du secondaire.

Parents et maîtres seront invités à discuter, à émettre leurs opinions à l'intérieur de chacun de ces comités. Les secrétaires feront ensuite rapport à l'assemblée générale qui statuera. Cette formule de comités permet une meilleure étude et un dialogue plus facile.

Deux prix de présence seront tirés au sort parmi l'assistance.

## Une piscine extérieure à Bromptonville?

BROMPTONVILLE, (AT). — La population de Bromptonville est invitée à prendre part à une assemblée d'information qui sera tenue demain soir à la salle municipale.

Le sujet traité sera la question des loisirs.

Plus précisément, on discutera de l'opportunité de construire une piscine extérieure pour adultes et jeunes. Il faudra également s'entendre quant au site à choisir pour l'édification de la piscine et de ses accessoires.

Trois terrains seront cités à cette réunion, soit le terrain Tobin-Aselin, qui a fait l'objet de deux référendums, le terrain du Key Brook et le terrain situé à l'angle des rues St-Jean-Baptiste et Notre-Dame.

Les trois classes maternelles fonctionneront en rotation à raison de deux périodes par jour.

Elles pourraient donc accueillir environ 130 élèves.

L'an dernier, on avait fait un sondage auprès des parents

Projet de \$47,000

La situation est surtout délicate à cause d'un règlement qui existe depuis quelques années et qui prévoit une dépense de \$15,000 sur le terrain de Keybrook alors que plusieurs citoyens et l'association des loisirs désiraient voir l'installation du terrain des loisirs ailleurs que sur ce terrain.

La municipalité caresse actuellement un projet de \$47,000 qui doterait Bromptonville d'une piscine extérieure pour jeunes et adultes. Elle serait entourée d'un terrain de jeux. Mais les édiles municipaux tiennent à connaître les vœux de la population avant d'investir.

Par ailleurs, M. Cousineau a déclaré M. Cousineau, président du CERCE, a déclaré que le projet de piscine n'est pas une question de budget, mais une question de volonté. Il faut que les citoyens soient prêts à payer pour ce service.

Par ailleurs, M. Cousineau a déclaré que le projet de piscine n'est pas une question de budget, mais une question de volonté. Il faut que les citoyens soient prêts à payer pour ce service.

## Windsor aura-t-il l'accord de Québec au sujet des trois maternelles projetées?

WINDSOR, (AT). — La Commission scolaire catholique de Windsor veut aménager trois classes maternelles en septembre.

Pour que le projet se réalise, il ne manque plus que la ratification du ministère de l'Éducation.

Les commissaires de Windsor ont déjà retenu le choix d'un soumissionnaire à ce sujet.

Toutefois, les travaux ne pourront pas débuter avant l'approbation du gouvernement.

Les trois classes maternelles fonctionneront en rotation à raison de deux périodes par jour.

Elles pourraient donc accueillir environ 130 élèves.

L'an dernier, on avait fait un sondage auprès des parents

enfants d'âge des classes maternelles. Ce sondage avait révélé que 123 enfants inscriptions seraient faites immédiatement.

À l'école St-Philippe

Les classes maternelles seraient logées dans l'école St-Philippe, de la rue St-Ambroise.

Six entrepreneurs ont déjà présenté des prix en vue de la transformation des locaux qu'il faudra utiliser. La soumission de l'entrepreneur Armand Geoffroy de Sherbrooke, a été retenue comme la plus rentable. Elle est toutefois sujette à l'approbation du ministère.

Tous les frais des maternelles seront payés par la Commission. On ne dispensera cependant pas le transport.

## En quelques lignes

**A Asbestos**

ASBESTOS, (JD). — Le jeune Pierre Hamel a marqué huit des quinze buts du club Mosquito d'Asbestos au cours des quatre parties que son équipe a disputées au tournoi de Richmond. La jeune vedette a enfilé 32 buts en 15 parties au cours de la saison régulière à Asbestos. Il sera à surveiller. La ville d'Asbestos, par l'entremise de son aviseur légal, a donné à M. Rosaire Boutin et à son fils Roger, un dernier avertissement de voir à discontinuer les opérations à l'atelier de débousselage de la rue Laurier sans que les procédures légales seront prises.

La première séance de négociation entre la ville d'Asbestos et l'Association des policiers municipaux aura lieu jeudi. Le conseil municipal de Danville tiendra son assemblée régulière ce soir. Quant aux commissaires d'Asbestos, ils se réuniront en assemblée ajournée également ce soir.

L'abbé Jean Benoit, ancien vicaire à St-Isaac Jogues et maintenant à Sherbrooke, était l'un des célébrants au service funèbre de Jocelyn Proulx hier matin, à Asbestos. Une foule de gens a assisté à la cérémonie. Les Chevaliers de Colomb d'Asbestos s'occuperont cette année de la vente du pain du Vendredi Saint.

## Débat oratoire "La forêt fut-elle bien traitée depuis la Confédération" à Asbestos

ASBESTOS, (JD). — Les trois écoles dispensant le cours secondaire à Asbestos ainsi qu'une institution de Danville videront la question "La forêt fut-elle bien traitée depuis la Confédération?" au cours d'un débat oratoire qui prendra des proportions régionales et provinciales.

Les écoles St-Aimé, Ste-Elisabeth de même que l'Externat classique Mgr Racine d'Asbestos et l'Académie Masson de Danville délégueront chacune trois équipes de quatre participants. Cette initiative a été conçue grâce à la collaboration de l'Association des industries forestières du Québec, des différentes Commissions scolaires, de l'Association forestière québécoise, des associations forestières régionales et du ministère des Terres et Forêts.

Ces débats oratoires visent à intéresser les étudiants à la conservation des ressources naturelles principalement la forêt, faire connaître aux étudiants les possibilités forestières, l'industrie forestière elle-même et les carrières qui s'offrent aux finissants des écoles secondaires et, enfin, fournir aux participants l'occasion de se perfectionner dans l'art de s'exprimer en public et de travailler en équipe.

Deux équipes défendront l'aspect positif et deux autres l'aspect négatif pendant 30 minutes.

A Asbestos

Au niveau de chaque école d'Asbestos et de Danville, le premier débat se déroulera le 7 avril.

L'organisation a été confiée à Raymond Dodier d'Asbestos en collaboration avec l'association forestière des Cantons de l'Est, M. Claude Dubois, directeur du secteur no 3 à la Régionale de l'Estrie et les directeurs de chacune des écoles.

## Le président Cousineau, du CERCE, définit trois fois les Cantons de l'Est

RICHMOND, (AT). — A la réunion tenue par le Conseil économique régional des Cantons de l'Est à Richmond pour la tenue de l'Association du tourisme du comté de Richmond, M. Rosario Cousineau, président du CERCE, a défini les "trois" Cantons de l'Est.

Appelé à présider une réunion de formation d'une association touristique de comté, M. Cousineau a apporté des précisions quant à la définition des Cantons de l'Est.

Historiquement, les Cantons de l'Est devaient essentiellement s'opposer aux Western Townships. Les terres des Cantons de l'Est avaient été données aux royalistes. Ce territoire couvre un rayon de 60 milles autour de Sherbrooke et compte 11 comtés.

Sous le plan économique, on retrouve à peu près les mêmes délimitations.

Et depuis deux ans, on connaît un nouveau territoire des Cantons de l'Est. C'est la délimitation administrative et qui ne compte que six comtés, à savoir les comtés de Richmond, Frontenac, Stanstead, Compton, Wolfe et Sherbrooke.

C'est ce territoire que représente le Conseil économique régional des Cantons de l'Est.

Vocation touristique

Les six comtés des Cantons de l'Est "ont une vocation

touristique en tant que région", a déclaré M. Cousineau. Les principales ressources qu'a énumérées le président du CERCE sont les grosses industries d'amianté et de pâtes et papiers, les lacs et plages, les centres de ski etc.

"Toutefois, nous manquons peut-être de promoteurs d'observation pour tirer profit de notre remarquable relief, de sites de camping, de centres de loisirs, d'artisanat."

Region

Selon M. Cousineau, la région a tout intérêt à s'unir. Le comté touristique des Cantons de l'Est a connu son origine auprès d'un groupe d'hommes de Sherbrooke se-

**A Windsor**

A Windsor et dans la région, il est définitivement question de tourisme dans ce temps-ci. La réunion du Conseil économique régional des Cantons de l'Est, réunion qui s'est déroulée à Richmond, avait précisément pour but de débattre la question. C'est à ce moment qu'on a formé le Conseil touristique du comté de Richmond. Il faut maintenant, croit-on dans les milieux, que toutes les sens de ce comté s'unissent pour faire un succès de la promotion du comté de Richmond.

On se souvient qu'une première tranche provisoire avait été perçue en décembre dernier. Cette portion représentait 50 p.c. de ce que les contribuables avaient payé en taxes pour l'année antécédente.

Maintenant, on vient d'adresser un autre compte partiel qui, lui, représente 40 p.c.

## Explications aux payeurs de Windsor

WINDSOR, (AT). — La Commission scolaire de Windsor vient d'émettre des comptes de taxes scolaires. Toutefois, il ne s'agit pas de taxes additionnelles, mais seulement d'un compte provisoire additionnel au premier compte provisoire.

On se souvient qu'une première tranche provisoire avait été perçue en décembre dernier. Cette portion représentait 50 p.c. de ce que les contribuables avaient payé en taxes pour l'année antécédente.

Maintenant, on vient d'adresser un autre compte partiel qui, lui, représente 40 p.c.

## Danville l'échappe belle et se rend à la limite

ASBESTOS, (JD). — Un but de Marcel Lemay au début de la deuxième période supplémentaire a procuré aux Aigles de Danville une précieuse victoire de 5-4 aux dépens du club Kingsley Falls pour ainsi porter la série à la limite.

Le dernier match de cette enlevante série sera disputé samedi soir au centre récréatif. C'est la deuxième fois dans cette série que les deux clubs devaient évoluer en surtemps.

Louis-Joseph Hamel des Aigles avait auparavant réussi tout un exploit en réussissant les quatre buts de son club au cours des trois périodes réglementaires. Pierre Lamothe a récolté une mention d'assistance sur chacun des buts de Hamel.

Fugère, Laliberté, Desrochers et Rheault ont enregistré les buts du Kingsley Falls qui déjoue tous les calculs des experts dans cette série. On se souvient que Danville avait fait la pluie et le beau temps tout au long de la saison régulière.

Le Bellevue éliminé

D'autant part, le Beausite a vaincu de justesse les représentants de l'hôtel Bellevue 4-3 pour ainsi éliminer de la série semi-finale "B". Le Beausite devra patienter encore une semaine afin de connaître ses prochains adversaires.

Guy Charland a dirigé l'offensive des gagnants avec une paire de buts. Pinard et Réjean Charland ont été les auteurs des deux autres buts tandis que Raoul Cantin y allait de deux buts pour le Bellevue. Brian McEwen a complété le pointage pour le Bellevue.

Claude Leblanc, le gardien de but du Beausite, a frustré ses rivaux de quelques buts notamment à la troisième période; il a repoussé des attaques dangereuses de Jean Nadeau et de Gilles Champagne.

Le Bellevue s'est sensiblement amélioré vers la fin de la saison mais les joueurs en seront tout de même quittes pour patienter jusqu'à la prochaine saison.

## Sursis de sentence en faveur d'un individu coupable de faux semblant

SHERBROOKE. — Un individu de Sherbrooke a bénéficié hier d'un sursis de sentence, mais il a dû fournir un cautionnement de \$500 pour assurer de garder la paix pendant deux ans.

Il s'agit d'un individu coupable de faux semblant.

Le prévenu a comparu devant le juge W. Redmond Hayes de la Cour des sessions de la paix, à Sherbrooke.

L'avocat de la défense, M. Léonce Gosselin, a expliqué que son client avait remboursé \$3,104 au plaignant même s'il n'avait retiré qu'un montant de \$240 en vertu d'un contrat.

La Couronne était représentée par Me Roland Dugré, c.r.

Le juge Hayes a noté que l'accusé qui a remboursé un montant élevé, est susceptible de se réhabiliter complètement.

Il a noté que l'inculpé, qui est un homme d'affaires, a dû subir des humiliations et recevoir des réactions défavorables.

**Nous déplorons profondément la disparition du Gouverneur Général du Canada S. E. LE GÉNÉRAL GEORGES VANIER**



L'UN DES CITOYENS LES PLUS CÉLÈBRES DU PAYS

et nous offrons à la famille éprouvée

**Nos plus SINCÈRES CONDOLÉANCES**

CANADIAN JOHNS-MANVILLE CO. LTD.

Asbestos, Qué.

## St-Adrien en finale contre Asbestos dans la Ligue Indépendante de hockey

ASBESTOS, (JD). — Les Étoiles de St-Adrien ont atteint la grande finale des éliminatoires de la Ligue Indépendante de hockey en écartant les Comets de Wotton 10-1 dans la cinquième et dernière partie de la série semi-finale "B". Les Étoiles affronteront maintenant les As d'Asbestos dans une série 3 de 5 qui débutera dimanche soir prochain au centre récréatif.

Une foule de plus de 700 spectateurs a assisté au match d'ouverture de la série, dimanche, le premier d'ailleurs à ouvrir officiellement ses portes dans la belle province.

Que fait-il ajoutant à la critique élogieuse qui précède et suit depuis plusieurs années déjà, ce groupe de danseurs extraordinaires.

L'impression générale de ce spectacle haut en couleurs, c'est le synchronisme presque incroyable qui se dégage de l'ensemble, accompagné, ment, pas de danse, chants et surtout jeux de lumière.

Chaque illustration de "la plaine" de l'Ouest, les Montagnes avec sa ruée vers l'Est, l'Acadie, le Nord, la Nouvelle-Écosse, etc. est une suite ininterrompue de tableaux, tous plus fantastiques les uns que les autres.

## SPORTS-VERITES

DRUMMONDVILLE. — Plusieurs personnes croient que Maurice Filion n'a qu'à piloter les Rangers de Drummondville pour recevoir à la fin de semaine son cheque de paie. La vérité est loin de la penser.

Maurice doit, il est vrai, piloter les Rangers en plus de diriger les pratiques, agencer ces pratiques, surveiller ses joueurs en dehors de la patinoire, et régler les différents problèmes que se posent les joueurs qui soumettent.

Comme les joueurs n'ont pas terminé leurs études, il arrive très souvent qu'ils doivent pratiquer tôt le matin, avant de se rendre à leur cours, et naturellement le pilote doit y être pour diriger ces exercices. De plus, la direction a imposé un couvre-feu à tous les joueurs. Maurice effectuait, plusieurs fois par semaine cette tournée d'après-veillee pour vérifier si tous les joueurs étaient au bercail. Comme rien n'est parfait sur cette terre, il a dû quelques fois imposer des amendes aux retardataires.

Durant l'après-midi, on se retrouve au bureau des Rangers où il étudie les records de ses joueurs et des joueurs recommandés. Il doit préparer certains contacts avec ses parents en plus de rédiger des rapports qui sont remis à la haute direction des Rangers de N. Y. Lorsqu'il trouve certaines soirées de libre, il en profite pour aller voir évoluer les porte-couleurs de différentes ligues juniors du Québec ou des États-Unis. Très souvent, il sert d'intermédiaire entre les joueurs et le gérant-général pour régler certains problèmes particuliers des joueurs. "Malgré tout," dit-il, "le travail est très intéressant et compliqué, car il ne faut pas oublier que les parents nous confient leur garçon."

## LA DOMINION TEXTILE SURPREND AU TOURNOI DE BALLON SUR GLACE

DRUMMONDVILLE, (GT). — Le club Dominion Textile, de Drummondville, a surpris en battant les plus grands favoris pour remporter tous les honneurs du tournoi local de ballon sur glace, tenu au Centre civique de Drummondville, en fin de semaine dernière.

Les vainqueurs alors qu'il a complété un jeu préparé par Réal Dore, pour marquer le but vainqueur à 1:39 de la cinquième période supplémentaire. Pour se mériter ce championnat, les joueurs du Dominion Textile ont dû vaincre successivement les clubs Molson (3-0), Aramis (1-0), Dionne et Fils (1-0) à la première période supplémentaire et Sylvia Electric.

## Les Feux Follets n'ont pas déçu leurs spectateurs

DRUMMONDVILLE, (JRL). — Les Feux Follets n'ont pas déçu les deux salles comblées qui les ont applaudis chaleureusement à Drummondville, dimanche, à l'occasion de l'inauguration du monument commémoratif de la Confédération, le premier d'ailleurs à ouvrir officiellement ses portes dans la belle province.

Il faudra attendre quelques mois et même quelques années pour savoir si cette réputation enviable que s'est créée le Centre culturel, aux toutes premières heures de son existence, tiendra le coup.

Pierre Gobeil, animateur-administrateur, a un énorme défi à relever et ce n'est pas l'enthousiasme qui manque. Il appartient maintenant au public de Drummondville de le seconder et de répondre à son appel.

Sera-ce la culture qui sera plus sportive ou la vie sportive du Centre qui sera plus culturelle, comme le soulignait le ministre Jean-Luc Pépin. L'histoire le dira!

## Grève des employés de la Marlboro Mfg

DRUMMONDVILLE, (ML). — Les 22 employés de la compagnie Marlboro de Drummondville ne sont pas entrés au travail hier matin, tel que convenu, par l'assemblée générale.

On se souvient que la conciliation a été rompue entre la partie patronale et ouvrière de cette compagnie, depuis quelques mois. La grève qui a débuté à minuit, dimanche, est légale, les délais étant expirés.

Causes

Il ne semble pas que l'item salaire soit la cause principale du conflit qui a éclaté entre les deux parties. Les employés réclamaient de meilleures conditions de travail et ce point constitue le noeud de l'arrêt de travail.

Aucun développement particulier n'est survenu au cours de la journée d'hier. Les employés n'ont pas fait de piquetage sur le terrain de la compagnie ni en avant de la bâtisse. L'agent d'affaires Gustave St-Onge, de la CSN, a déclaré que les grévistes n'ont pas l'intention de brûler les étapes et sont même disposés, jusqu'à présent, à laisser "passer" les "scabs" qui tenteraient d'aller faire leur travail.

A venir

Il a, par la suite, commenté qu'il attendait de voir les développements à venir avant d'entreprendre quelque action que ce soit pour solutionner le conflit.



ST-ANTOINE DE LENNOXVILLE — Les gens de Lennoxville ont-ils déjà vu un jour le clocher de l'église St-Antoine de Lennoxville à travers la lentille d'un poète? (Photo La Tribune, par Jacques Darche)

Nouvelles express

ROCK ISLAND (MD) — La rumeur concernant le départ du détachement de la Sûreté provinciale de Stanstead pour Coaticook n'a pu être confirmée ou démentie à Stanstead. Hier soir, les Rotariens des villes frontalières ont assisté à la présentation d'un film. Un club de curling des villes frontalières a remporté le tournoi du bonspiel "Canusa" qui s'est déroulé en fin de semaine au club de curling de Boebe. Plusieurs équipes des États-Unis et de la province ont participé à ce tournoi. Dans la ligue de Quilles féminine des Quatre As, deux joues nulles ont été jouées la semaine dernière. Les meilleures quilleuses ont été Mme G. Dustin, avec une partie de 157, et un triple de 426, également Mme Jean Lecours, avec une partie de 157 et un triple de 426. Le dernier cours de spiritualité du Père Gignac n'a pas été donné à cause de la tempête de jeudi le 23 février. Ce cours a été donné hier soir à l'école du Sacré-Coeur. Les enfants de deuxième année recevront le sacrement de confirmation le 18 avril prochain à 2 h. 30, à l'église de Rock Island si les parents n'ont pas de certificat de baptême de leur enfant ils devront s'en procurer sans délai. Les Moustiques de Rock Island éprouvent des difficultés à gagner. L'équipe d'Ayer's Cliff, qui les a défait dimanche au compte de 1 à 0 en championnat, tentera de remporter le championnat des moustiques du hockey mineur. La campagne contre le cancer débutera très bientôt aux villes frontalières. La présidente de la campagne est Mme Catherine Fréreau. La CWL de Rock Island tiendra son assemblée mensuelle le 14 mars courant. Des films sur la science sont montrés depuis quelques temps au Collège Wesley. Ces films sont fournis par la compagnie Bell Telephone. Une panne d'électricité s'est produite aux villes frontalières hier soir. Cette panne d'électricité a duré 30 minutes.

Soumissions décachetées en deux étapes à la Commission de Coaticook

COATICOOK (AR) — C'est ce soir et jeudi soir que les commissaires d'écoles de Coaticook procéderont à l'ouverture des soumissions demandées pour la construction d'une nouvelle école primaire, à Coaticook. L'ouverture des soumissions se fera en deux sessions distinctes. En effet, demain à 7h. 30 p.m. à la salle des délibérations de la Commission scolaire, à l'école Albert L'Heureux, les commissaires prendront connaissance des soumissions des sous-contracteurs tandis que ce n'est que jeudi à la même heure et au même local, que seront ouvertes les soumissions des constructeurs généraux. Les commissaires ont décidé de demander les soumissions de cette manière afin de pouvoir exercer un meilleur contrôle sur le choix des sous-traitants concernant leur solvabilité et leurs garanties d'exécution des travaux, afin de ne pas avoir à subir des retards par la suite. Les deux réunions spéciales convoquées pour l'ouverture des soumissions sont publiques et la population y est invitée.

En quelques lignes

A Lac-Mégantic La semi-finale opposant le Royal de Lac-Mégantic et les Maroons de Waterloo se poursuivra ce soir à Waterloo... on peut prédire presque avec certitude une victoire pour les hommes de George Komery, étant donné que leurs adversaires se chamaille à qui laissera passer l'attaque du Royal, tellement ils ont peur... Ce soir, dans les cadres de la semaine nationale de l'éducation, M. Michel Marenco, président de la Commission scolaire régionale de l'Estrie, prononcera une conférence à l'auditorium du couvent Notre-Dame de la Visitation... Les joueurs du club Casino ont joué de malchance, dimanche, à Theford Mines, alors qu'ils ont été défaits par 5-3 par les Pirates de l'endroit... Un automobiliste de St-Sauveur, M. Alfred Bégin, aurait succombé à une crise cardiaque au volant de son véhicule qui, ensuite, est allé donner contre une autre automobile... Les autorités du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche ont accusé réception des résolutions de la municipalité, relativement au creusage de la rivière Arnold... Selon Jacques Parent, si le Royal y va avec tant de conviction contre les Maroons, c'est que l'on ne pardonne pas au club Waterloo, de même qu'à Asbestos les menées douteuses entreprises pour faire évincer le Royal du circuit junior "B"... comme le dit Jacques, la vengeance est douce au cœur des Iroquois d'Abitibi...

A Magog

MAGOG (JPL) — Une assemblée des directeurs de l'Association touristique Magog-Orford prévue hier soir a été reportée à jeudi soir... Le Bonspiel Dow se terminera samedi au Magog Curling Club... Serge Gosselin, défenseur des Comets de Magog, a fait ses débuts comme "artiste" dans un hôtel de Coaticook en fin de semaine... C'est ce soir que le capitaine de l'ARC, B. Clermont, présentera une intéressante causerie sur le fonctionnement des turbos-réacteurs, à l'occasion de la première réunion officielle du club des scientifiques de Magog... Il y aura des compétitions inter-cité de ballon-volant à 7 heures ce soir, au Centre des Loisirs... Toujours dans les cadres des activités du 5e carnaval d'hiver de Magog, hier soir, une compétition de ballon-volant avait lieu au même endroit... Un important tournoi de hockey invitation aura lieu à l'aréna de Magog les 1er et 2 avril prochain... Le sportif Bernard "Jim" Lizotte est le principal organisateur de ce concours... L'assemblée du club des Lions qui aura lieu ce soir sera dédiée en "hommage aux autorités"...

Augmentation des salaires des membres du conseil de Magog

MAGOG (JPL) — Aucun électeur propriétaire municipal n'ayant voté contre, le règlement numéro 515 accordant une augmentation de salaire au premier magistrat et à chacun des échevins, a été accepté officiellement hier soir lors de l'assemblée publique tenue à cet effet à la salle des délibérations de l'hôtel de ville. Pour la tenue d'un référendum, il fallait qu'un minimum de 40 personnes se prononcent contre ce règlement entre 7 et 9 heures p.m. Désormais, le salaire du maire sera porté à \$3,000 par année et les conseillers recevront \$2,000 chacun pour leurs frais de représentation. Depuis le 1er février 1962, soit plus de 15 ans, le maire recevait un traitement annuel de \$1,500 et celui des conseillers était établi à \$800.

Refus précédent Lors d'une assemblée publique similaire tenue le 18 octobre 1965, les électeurs s'étaient prononcés contre la majoration de salaire des administrateurs municipaux. A cette époque, le conseil avait passé un règlement fixant les frais de représentation du maire à \$3,600 par année, et celui des échevins à \$1,800. Ce règlement devait entrer en vigueur le 1er novembre suivant. Le présent entrera en vigueur dès qu'il aura reçu l'approbation du gouvernement provincial.

\$3,500 dans les coffres de la Croix-Rouge ?

LAC-MEGANTIC (GD) — La grande campagne de souscription de la Croix-Rouge canadienne débutera dans Frontenac le 19 mars. M. Gilles Poisson a été nommé à la présidence du comité de la souscription tandis que M. Jos. Miller remplira une tâche identique du côté des résidents de langue anglaise du comté.

L'objectif fixé pour cette année sera de l'ordre de \$3,500. On se rappelle que, l'an dernier, la souscription avait rapporté à la Croix-Rouge une somme dépassant les \$5,000. Frontenac voudra certainement, cette année comme ce fut le cas dans le passé, se dépasser au point de vue générosité. La Croix-Rouge, dans les années passées, a rendu d'immenses services à la population, tant par ses dons aux sinistrés que par les transfusions sanguines qu'elle a rendues possibles. M. Poisson invite ses concitoyens à accueillir généreusement le souscripteur qui frappera à leur porte à partir du 19 et à lui ménager un bon appui financier.



L'AUTO A ETE LOURDEMENT endommagée, lorsqu'elle a heurté un camion poussant une charrue, à l'arrière. (Photo La Tribune, par Studio Breton)

Auto vs charrue: un homme blessé

SHERBROOKE (YR) — Un homme a été blessé lorsque son auto a donné contre l'arrière d'une charrue à neige, près de Sawyerville, vers 5 heures, hier matin. Le blessé est M. Fernand Tardif, 21 ans, de St-Isidore, qui a subi une coupure à la tête nécessitant plusieurs points de suture. Il n'a pas été hospitalisé. Le camion poussant la charrue était conduit par M. Ange-Aimé Crête, de St-Malo. Ce dernier n'a pas été blessé. La voiture suivait le camion et le conducteur ne s'est pas aperçu que le lourd véhicule s'était immobilisé.

DRUMMONDVILLE (ML) — La Semaine de l'éducation se poursuivra jusqu'au 12 mars prochain à Drummondville et dans la région. La journée d'hier était consacrée à la méditation du fait pédagogique en éducation.

Les constructeurs du Québec sont heureux de l'initiative de Québec

SHERBROOKE — Le président de la Société des constructeurs d'habitation du Québec, M. Fernand Boissé, a déclaré hier que les constructeurs sont heureux de l'initiative du gouvernement actuel en matière d'habitation. Le président a par ailleurs annoncé que l'exécutif provincial de la Société se réunira à Hull, le 11 mars, afin de prendre position sur cette question. M. Boissé a précisé que la Société des constructeurs espère que cette initiative sera soldée par une législation visant à protéger le public acheteur. "Nous sommes heureux que le gouvernement se penche sur les problèmes de l'habitation afin que la famille soit protégée". Le président a par ailleurs annoncé que l'exécutif provincial de la Société se réunira à Hull, le 11 mars, afin de prendre position sur cette question.

Chronique municipale

MAGOG (JPL) — Les membres du conseil ont accepté la plus basse soumission, soit celle de Northern Electric Co. Ltd. au prix de \$3,892.32 pour l'achat de 12 transformateurs, et une autre soumission de la même compagnie au prix de \$5,337.87 pour des luminaires de rues. Par contre, les soumissions pour l'échange des deux autopatroutilles et d'un camion pour le département électrique sont demeurées à l'étude. En vertu du règlement municipal no 496, le bureau de révision du rôle d'évaluation est formé de Me Louis-Denis Bouchard à la présidence et de MM. Yvon Giguère et Jean-Paul Roy comme membres. Le conseiller Ernest St-Jacques a donné un avis de motion qu'à une prochaine assemblée il présentera un règlement décrétant l'ouverture de la 16e Avenue, après l'expropriation de deux terrains. La cité a accordé un octroi de \$50 au Comité des Jeunes musicales de Magog par suite d'une demande de subvention de la part de cet organisme. Le président du département de l'aqueduc, M. Gérard Longpré, ainsi que le contremaître de ce département, M. Paul Legault, ont été autorisés à représenter la cité aux assises de l'Association québécoise des techniques de l'eau, lors de la prochaine conférence régionale du 15 avril, qui aura lieu à l'Université de Sherbrooke.

Le sergent Ronald Toupin rencontre ses confrères de la Sûreté de Magog ce soir

MAGOG (JPL) — Le sergent Ronald Toupin, chargé des relations extérieures au sein de la police de Montréal, prononcera une courte allocution ce soir devant les membres de la Sûreté de Magog. M. Toupin, personnalité avantageusement connue dans la métropole et dans tous les secteurs de la province sera, accompagné de l'agent Mathieu. Cette visite à Magog se situe dans les cadres d'une tournée qu'effectue le sergent Toupin, dans différentes écoles de la région. Il explique aux étudiants ce qu'est le rôle du policier dans la société, la formation du policier ainsi que les conditions nécessaires à l'admission dans ce service. A Magog, les visites aux écoles auront lieu jeudi prochain.

Il proteste de son innocence à une accusation de délit de fuite

SHERBROOKE — Gaudias Noël, de Sherbrooke, a protesté de son innocence à une accusation de délit de fuite, à Ascot Nord. La couronne était représentée par Me Roland Dugré c.r. Le procès de Noël a été fixé au 9 courant pour la forme. L'avocat de la défense, Me Laurent Dubé, a obtenu que son client soit libéré moyennant un cautionnement ordinaire. La couronne était représentée par Me Roland Dugré c.r. Le procès de Noël a été fixé au 9 courant pour la forme.

Les plaintes de Richmond, Eastman et St-Etienne de Bolton à l'étude

SHERBROOKE (YR) — La Commission scolaire régionale de l'Estrie garde à l'étude les demandes de révision des rôles d'évaluation logées par quelques Commissions scolaires locales. Des plaintes sont venues particulièrement de Richmond, Eastman et St-Etienne de Bolton. Dans les deux derniers cas, des développements touristiques ont vu le jour et les transactions se sont faites à des prix très élevés. Comme l'évaluation se base sur les dernières transactions, pour l'établissement du facteur de correction, certains citoyens se plaignent que leurs propriétés sont évaluées trop haut. La Commission scolaire de Richmond, pour sa part, a retenu les services d'une firme d'évaluateurs professionnels de Montréal, qui établit plus bas que la firme Morin et Tessier le facteur de correction pour Richmond.

Début des éliminatoires de la Ligue Juvenile de Magog

MAGOG (JPL) — La saison régulière de la ligue juvenile de Magog, présidée par M. Ovide Gosselin, a pris fin hier et les séries semi-finales débuteront dès demain soir alors que dans la série "A" le St-Patrice visitera Eastman et dans la série "B", l'Externat Classique fera face à l'École de Métiers. Ces rencontres deux de trois débuteront à 6h.30 p.m. à l'aréna de Magog. Hier soir, dans la dernière joute du circuit, l'école de Métiers a remporté sa victoire de la saison par un compte de 4 à 3 aux dépens des porte-couleurs d'Eastman. Le championnat de la ligue a été remporté par l'école St-Patrice, pilotée par Roland Rancourt, et gérée par Ben Roy. Réjean Paré, de l'Externat classique, a terminé en tête chez les compteurs avec 14 buts et 15 assistances pour un total de 29 points en 15 parties. Pour ce qui est des francs butes, Yvon Paquette, du St-Patrice, domine avec 18, alors que Réjean Paré et Mario Lamontagne ont le plus grand nombre d'aides, soit 15 en autant de joutes. Yvan Turgeon, de St-Patrice, est le meilleur cerbère avec une moyenne de 2.00 en 15 parties. Il a trois blanchissages à son crédit. Le joueur le plus puni est Marc Fortin, du Classique, avec 46 minutes.

Deux parties de ballon-balai sous protêt dans la ligue de Lac-Mégantic

LAC-MEGANTIC (GD) — Le club Canadelle a causé une certaine surprise en remportant un gain de 2-1 sur le Royal, dans la première partie de la semi-finale A de la ligue locale de ballon-balai. Jean-Yves Blouin a compté les deux buts de son équipe tandis que Jean-Guy Bouffard comptait le but du Royal. Blouin a réussi le point victorieux après 23 minutes de jeu supplémentaire. La joute a été mise sous protêt par le Royal parce que le Canadelle aurait aligné des joueurs non éligibles. Les arbitres ont donné dix pénalités.

Lutte à trois pour le championnat dans la Ligue des Copains

MAGOG (JPL) — Les dernières joutes disputées dans la ligue des Copains Dow n'ont apporté aucun changement dans les positions et avec seulement deux rencontres à disputer avant la fin de la saison, trois équipes se font la lutte pour l'obtention du championnat. La Pharmacie Orford et la Buanderie Magog détiennent conjointement le premier rang avec 13 points. Vient ensuite, l'hôtel Union qui a accumulé jusqu'ici 9 points et enfin, la Mercerie Pete Lavoie qui ne possède que cinq points.

Les Bons Diables: raviver la culture musicale et artistique à Coaticook

COATICOOK (A. Ross) — Même sans avoir remporté un succès financier aussi grand qu'ils l'espéraient, Les Bons Diables, une association de jeunes, grâce à leur initiative de présenter au public coaticookois un récital mettant en vedette la chanteuse Renée Claude, ont jeté les jalons d'un essor qui se doit d'être continué et qui vise à raviver la culture musicale et artistique à Coaticook. Les Bons Diables gèrent une boîte à chanson depuis déjà un certain temps, mais le récital de Renée Claude s'est donné au théâtre Opéra, qui serait sans contredit l'auditorium le plus approprié à Coaticook pour ce genre de spectacles. La chanteuse Renée Claude, avec toutes les qualités qu'on fait son renom a su captiver les quelques centaines de spectateurs qui s'étaient rendus à l'écouter et l'applaudir. La simplicité, la verve, la grâce de cette jeune chanteuse, ainsi que la facilité avec laquelle elle s'adapte à tous les genres de chansons, l'ont fait aimer dès ses premières pièces de tous les trop peu nombreux mélanomans qui se sont dérangés pour aller l'écouter. Renée Claude a particulièrement soulevé les applaudissements de la foule lorsqu'elle a rendu, en y mettant tout son cœur, la chanson de l'Expo. Deux notes discordantes sont cependant venues ternir ce récital dans l'ensemble si gai de Coaticookois. Le spectacle qui était édifié pour 8 h. 30 p.m. n'a débuté qu'à 10 h. p.m. soit quelques minutes à peine après l'arrivée sur les lieux de l'artiste invitée. Par la suite ce trop court récital s'est continué pendant une heure pour se terminer à 11 h. p.m. La seconde note fut sans doute dans le choix d'une des pièces rendues durant le récital alors que Renée Claude, sans tenir compte du fait que l'assistance se composait d'une très grande proportion d'étudiants, de religieux et de religieuses, s'est permise d'interpréter une chanson de Collette Renard, dont les paroles grivoises ne laissent rien à deviner à l'imagination des auditeurs et sont plus appropriées que culturelles... Cette chanson aurait pu s'interpréter dans certains "parties" mais non dans un récital organisé par des jeunes et où les jeunes formaient la plus grande partie de l'assistance.

Table with 2 columns: Positions finales and Les compteurs. It lists teams like St-Patrice, Externat Classique, Eastman, Ecole de Métiers and their respective scores and points.

Un champion de ballon-volant connu pour Lac-Mégantic — Avance de 12 points

LAC-MEGANTIC (GD) — Avec encore quelques matchs à disputer, le club Gaz Propane est assuré de terminer la saison au premier rang de la ligue de ballon-volant Seven Up avec une avance quasi incroyable de 12 points sur son rival le plus sérieux. Le propane a en effet amassé 26 points sur un total possible de 30 depuis le début de la saison. La lutte est cependant très serrée entre les trois autres équipes. La Légion Canadienne est en deuxième position avec 14 points, le Rotary suit avec 13 tandis que Megapite Auto ferme les rangs avec 10 points. Le prochain programme double de la ligue de ballon-volant aura lieu mercredi, le 15 mars.

Fin des cours sur l'agriculture

SHERBROOKE — Une série de vingt cours aux cultivateurs de la région, portant sur divers domaines de l'agriculture, se terminera la semaine prochaine dans la région des Cantons de l'Est. Ces cours avaient été organisés avec le concours des agronomes de l'UCC, des Caisse Populaires, la Régionale de l'Estrie et autres organismes, dans le but d'instruire les cultivateurs sur des facteurs concernant l'élevage, la grande culture, le syndicalisme agricole, les plans comptables, les boisés de fermes, l'électrification rurale, la comptabilité agricole, etc. Quatorze paroisses de la région bénéficient de ces cours, soit Bromptonville, Coaticook, Compton, Cookshire, La Patrie, Racine, Ste-Edwidge, St-Georges Windsor Mills, Stanstead, St-Isidore, St-Malo et autres. Les professeurs étaient des agronomes de la région, notamment MM. Léonel Bombardier, de Sherbrooke, Zénon Bergeron et Raymond Laflamme, également de Sherbrooke, Narcisse Déry, de Coaticook, Robert Boisvert, de Coaticook, Donald MacMillan, de Cookshire.

Conférence sur la bière

DRUMMONDVILLE (ML) — Les membres du club des Francs auront l'avantage d'entendre un intéressant exposé sur l'histoire de la bière, ce soir, à l'occasion de leur souper hebdomadaire. Le souper débutera à 6 heures 30, au Motel Albatros, sous la présidence de M. Phil Dion. Le conférencier, M. Georges Van Ghelove, un Belge d'origine, travaille, depuis de nombreuses années, au département de recherches de la brasserie Molson Limitée. Il a commencé sa carrière comme chimiste dans une brasserie de Belgique et de vient, par la suite, assistant-brasseur dans cette même brasserie. Il a enseigné plusieurs années à l'Institut supérieur des fermentations, endroit même où il avait gradué quelques années auparavant. Le conférencier sera présenté et remercié par M. Denis Goddard, et remercié par M. Charles McKenzie.

MAIRE SUPPLÉANT — M. Gaston Huot, conseiller au siège numéro quatre et président des commissions de tourisme, finance et urbanisme, sera le pro-maire de la cité de Magog au cours des trois prochains mois. Il succède à M. Gérard Longpré.



M. Gilles Lebeau, ingénieur à la Sylvania de Drummondville, vice-président à l'administration du Club des Toastmasters de Drummondville, aura la charge du sous-comité des conférenciers de la Chambre de commerce du comté de Drummond, durant l'Expo 67.

Décès M. Alfred Bégin (Voir page 16)



ARGENT DISPONIBLE 1ère et 2e hypothèques HENRI GAUTHIER 970 - 113a Avenue - Tél. 473-4888 Formica 25 288 DRUMMONDVILLE